

Fonctionnaires de l'éducation
**Le statut particulier répondra aux
préoccupations des travailleurs du secteur**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7004 - DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Raccordement du Sud
au réseau électrique**

**Les travaux de la première
phase achevés en 2028**

P04

**Massacres et destructions massives
perpétrés par Israël à Ghaza**

**Le rapport
accablant
de l'ONU**



Lire en page 03

44ème anniversaire
du séisme de Chlef

Que s'est-il

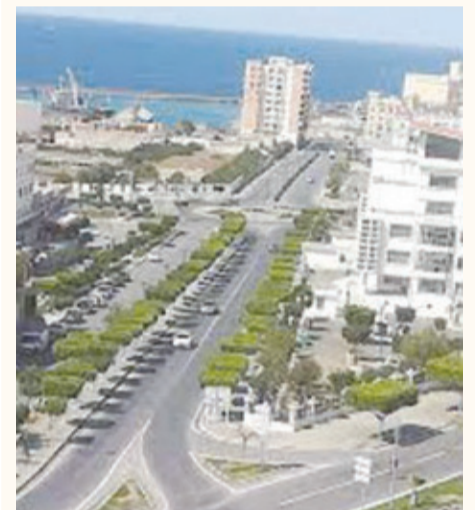
passé

ce jour-là ?

Page 05

**Le Carrefour
de Mostaganem**

A lire chaque Dimanche



Carnets de souvenirs

**Les cascades
de l'Oued Ain Sefra**

Office du Tourisme

**Un mécanisme
indispensable
à la promotion**

Poste de Mostaganem

**Une histoire
à connaître**

Page 10

P07

ORAN

Stockage de céréales

Lancement imminent de la réalisation de sept centres

Ecoles des douanes d'Oran et Ouled Mimoun

**Sortie de la promotion combinée
des agents de contrôle**

Restauration

Absence de conformité dans certains établissements



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

HCLA

1ère session de formation linguistique au profit de journalistes



Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) a organisé, jeudi à son siège à Alger, la première session de formation linguistique au profit de journalistes de différents établissements médiatiques portant sur la relecture et la révision linguistique ainsi que la maîtrise de la langue arabe. La session de formation a réuni des journalistes de différents médias audiovisuels et de la presse écrite, issus de différentes wilayas. Les participants ont bénéficié de deux interventions enrichissantes abordant de nombreuses difficultés linguistiques rencontrées par les journalistes lors de la rédaction d'informations, telles que l'écriture des chif-

fres, la ponctuation, les erreurs courantes, ainsi que les caractéristiques de l'écriture journalistique. A l'ouverture de cette session, le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a salué la participation des journalistes à cette formation, soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre des missions du HCLA, notamment la "préservation de la langue", l'arabe étant une des "langues les plus importantes au monde", avec "ses spécificités". M. Belaïd a précisé que l'objectif de ces sessions était d'accompagner les journalistes dans l'usage de la langue arabe, mettant en avant la "complémentarité" entre le HCLA et les journalistes.

Centre culturel islamique

Journée de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein



Le Centre culturel islamique a organisé, mercredi à Alger, une journée de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein sous le slogan "Cancer du sein: prévention et traitement", et ce dans le cadre du mois "Octobre rose". A cette occasion, le directeur général du Centre, Ahmed Yassad, a affirmé que l'organisation de cette journée de sensibilisation, en coordination avec l'Association "El Badr" d'aide aux cancéreux, avait pour objectif de "contribuer à l'effort national visant à sensibiliser les femmes à cette maladie dangereuse et à souligner l'importance du dépistage précoce". Pour ce faire, a-t-il poursuivi, "tous les moyens humains

et matériels ont été mobilisés à travers les différentes antennes du Centre à l'échelle nationale pour animer des rencontres visant à expliquer les causes et les symptômes de cette maladie, ainsi que les moyens de prévention". De son côté, la représentante de l'Association "El Badr", Ikram Hamouda, a souligné que l'organisation de cette manifestation tendait à "sensibiliser les femmes à la nécessité d'effectuer un dépistage précoce du cancer du sein, notamment après l'âge de quarante ans", mais aussi à "faire connaître les services offerts par l'Association aux cancéreux en général et aux patients atteints de cancer du sein en particulier".

Union interparlementaire (UIP)

L'Algérie prend part à la 149ème session à Genève

Une délégation des deux chambres du Parlement, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prendra part, du 13 au 17 octobre, aux travaux de la 149ème session de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, prévus à Genève (Suisse), a indiqué vendredi un communiqué de l'APN. La délégation parlementaire algérienne est composée du vice-président de l'APN et membre du bureau du Groupe consultatif de haut niveau de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP, M. Monder Bouden, de la première vice-présidente du forum des femmes parlementaires et

membre du bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme de l'UIP, Farida Ilimi, et du président de la Commission des Transports et des Télécommunications à l'APN et membre du bureau du forum des jeunes parlementaires et du bureau de la Commission permanente de la sécurité et de la paix internationales de l'UIP, Mohamed Anouar Bouchouit. Le Conseil de la nation sera représenté au sein de cette délégation par son vice-président et vice-président du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kherchi, et les sénateurs Fouzia Benbadis, Abderrahmane Guenchouba et Kamel Khelifati.

Nouvelle année scolaire d'enseignement coranique

Belmehti donne le coup d'envoi



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a donné, samedi à l'Ecole coranique de la mosquée Errahmane aux Eucalyptus (Alger), le coup d'envoi de l'année scolaire d'enseignement coranique (2024-2025). Plus de 1,2 million d'étudiants et d'étudiantes sont inscrits au titre de la nouvelle année dans les

différentes structures d'enseignement coranique au niveau national. A ce propos, M. Belmehti a relevé que ce nombre de nouveaux inscrits reflétait l'efficacité des prestations proposées par les structures religieuses en Algérie, notamment pour ce qui est de l'aspect spirituel, ainsi que les efforts de l'Etat au service du Saint Coran.

Investissements en hydrocarbures

Un appel à concurrence sera lancé le 14 octobre

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" lancera, le 14 octobre, à Oran, un appel à concurrence visant à attirer de nouveaux investissements dans le secteur des hydrocarbures, a indiqué l'agence mercredi dans un communiqué. "L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT annonce le lancement de l'appel à concurrence dans le cadre de la loi N° 19-13, régissant les activités des hydrocarbures, «Algeria Bid Round 2024»", lit-on dans le communiqué. Cette opération marque une étape "importante dans la stratégie énergétique du pays et vise à attirer de nouveaux investissements dans le secteur des hydrocarbures", souligne la même source. Cet événement se dé-

roulera le 14 du mois d'octobre à partir de 15h30, au niveau de l'auditorium de l'hôtel "Le Meridien d'Oran", précise ALNAFT. A noter que la loi N°19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures, stipule notamment que l'agence ALNAFT est chargée d'élaborer les critères et les règles de pré-qualification des personnes et des opérateurs amont pour tout investissement dans le secteur. Ainsi, toute personne désirant disposer d'une attestation de pré-qualification, est tenue de soumettre, une demande auprès d'ALNAFT préalablement à la soumission d'une offre, suite à un appel à la concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'hydrocarbures ou pour l'exercice des activités de prospection dans le cadre d'une autorisation de prospection.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Massacres et destructions massives perpétrés par Israël à Ghaza

Le rapport accablant de l'ONU



Synthèse de B. L.

Massacres de la population ghazaoui, destructions massives des infrastructures, tortures, viols et mauvais traitements, tels sont les griefs retenus contre l'armée israélienne par l'ONU. Le rapport de la Commission d'enquête indépendante internationale des Nations unies est accablant. Pourtant, personne n'est surpris car le monde entier est conscient du comportement bestial des forces israéliennes à Ghaza qui est déjà pratiquement en ruine. La Commission d'enquête indépendante internationale des Nations unies a publié, jeudi 10 octobre, un rapport accusant ouvertement Israël d'avoir délibérément œuvré pour mettre hors de fonction tout le système de santé de la bande de Ghaza et de torturer et tuer le personnel médical. Les enquêteurs, dans leur rapport, ont évoqué «des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité d'extermination» commis par Israël dans l'enclave palestinienne. «Israël met en œuvre une

politique concertée de destruction du système de santé de Ghaza dans le cadre de sa plus large offensive sur Ghaza», écrit la Commission d'enquête indépendante internationale des Nations unies dans un communiqué publié jeudi 10 octobre. Il «commet des crimes de guerre et le crime contre l'humanité d'extermination avec des attaques incessantes et délibérées contre le personnel médical et les installations», ajoute cet organe composé de trois membres, formé par le Conseil des droits de l'homme en mai 2021 pour enquêter sur les soupçons de violation de la législation internationale en Israël et dans les territoires palestiniens. La présidente de la commission, Navi Pillay, avait même écrit dans un communiqué : «Israël doit cesser immédiatement sa destruction gratuite et sans précédent du système de santé à Ghaza» ajoutant: «Israël s'en prend au droit même à la santé, avec des conséquences de long terme sur la population civile». Le rapport indique que les forces israéliennes ont «délibérément tué,

détenu et torturé le personnel médical, visé les véhicules médicaux» à Ghaza et ont restreint les autorisations de sortie du territoire pour traitement médical. De tels actes constituent des crimes de guerre et «le crime contre l'humanité d'extermination». Ces actes «gratuits» d'Israël ont causé «des souffrances incalculables» et ont «entraîné la destruction de générations d'enfants palestiniens ainsi que, potentiellement, du peuple palestinien en tant que tel», ajoute-t-elle. En enquêtant sur les conditions de détention des Palestiniens dans des camps militaires et des centres de détention israéliens, la commission a conclu que des milliers de détenus, y compris des enfants, avaient été soumis à «des mauvais traitements étendus et systématiques, de la violence physique et psychologique, ainsi que de la violence sexuelle et genrée». Cela constitue «le crime de guerre et crime contre l'humanité de torture, ainsi que le crime de guerre de viol et d'autres formes de violences sexuelles», estiment les enquêteurs. Le rapport affirme que «la maltraitance institutionnalisée à l'égard des détenus palestiniens» a été mise en place «sous les ordres directs» du ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, et alimentée par les communiqués du gouvernement israélien «incitant à la violence et au châtement».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Y a-t-il une vie à Ghaza complètement ravagée ?

Cette question devrait normalement être posée à ceux qui nous ont, depuis belle lurette, embêtés par des expressions de l'humanisme, la justice internationale, les droits de l'Homme, la fraternité humaine, l'antiracisme, l'égalité de l'espèce humaine dans les devoirs et les droits et j'en passe. Tout ce baratin de plein jour, c'est avéré du bluff... C'est un somnifère consistant à endormir les esprits, notamment, les esprits engourdis par une propagande ravageuse qui ment comme elle respire... Depuis la fin tragique de la deuxième guerre mondiale, l'ordre mondial qui s'était constitué, suite aux aboutissements du conflit qui a ravagé presque toute l'Europe et de grandes parties de la planète Terre, l'on a, paraît-il, juré qu'une telle situation ne se reproduirait jamais. Suite à cela, l'on avait pensé à mettre en place des Institutions de droit Internationales qui veillerait à ce que jamais il n'y ait un autre Hitler ou un autre Mussolini... C'est vrai, l'expérience tragique du nazisme et du fascisme ne se sont plus reproduit, mais uniquement en Europe... Quatre ans après la fondation de l'ONU, le monde se réveille sur une nouvelle catastrophe qui va ébranler le monde entier: c'était la fondation usurpatrice de l'Entité sioniste qui va se réaliser sur les actes d'un carnage génocidaire. Une partie du peuple palestinien va simplement subir une extermination systématique au vu et au su de tout le monde... L'autre partie va être chassée de la terre de ses aïeux, pour vivre dans une diaspora qui n'est pas encore terminée depuis des décennies... Au lieu de parler de ça et le dénoncer, l'on préfère parler des camps d'extermination où des juifs auraient été martyrisés. Ces gens, ces maîtres du monde ne sont jamais inquiétés du fait que Ghaza, devenue ville fantôme, pourrait désormais être un endroit où l'on peut vivre !! La grande leçon de Ghaza depuis le 07 octobre dernier, consistait surtout à produire le grand éveil chez le reste de l'humanité, notamment, chez ces candides qui croient encore à l'ONU, aux droits de l'Homme et aux valeurs humaines... le monde est géré par une hyper-maffia internationale soutenue par des petites mafias locales de proximité. Ce sont des criminels sans foi ni loi, cupides et égoïstes, à la tête de grandes multinationales et une multitude d'institutions financières. Ils monopolisent les deux tiers de la fortune du monde. Ce sont eux qui nous enseignent, ce qui est juste et ce qui est faux.

Rapatriés du Liban

Des ressortissants algériens soulagés

Les ressortissants algériens rapatriés ce vendredi du Liban ont exprimé leur soulagement et leur satisfaction quant à la démarche de l'Etat algérien qui «ne les a pas oublié». «Nous remercions le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et les autorités algériennes qui se sont manifestés rapidement pour évacuer les ressortissants algériens établis au Liban. J'ai assisté à la guerre de 2006 et je peux vous dire que l'Algérie n'a jamais abandonné ses enfants, car elle a fait la même démarche à l'époque», a attesté une ressortissante algérienne, «Les conditions au Liban sont difficiles et les bruits des bombardements sont insupportables. Je tiens à remercier l'Etat algérien qui a évacué ses ressortissants aux frais de l'Etat ce qui ne s'est pas produit avec d'autres pays qu'ils soient européens ou arabes», a-t-elle ajouté. La même dame a tenu également à rendre hommage aux responsables de la représentation diplomatique algérienne au Liban : «Je voudrais remercier aussi l'ambassadeur de l'Algérie au Liban, Rachid Belba-

ki, qui a pris de nos nouvelles et qui s'est entretenu personnellement avec les membres de la communauté un par un».

Selon le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, cette opération de rapatriement a permis à 306 ressortissants algériens de rentrer au pays. Ils ont été transférés de l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth vers l'aéroport international du Caire à bord de deux vols spécialement mobilisés pour cette opération. Par la suite, la compagnie aérienne Air Algérie a pris le relais pour assurer leur transport vers l'Algérie, précise la même source. «Nous avons été rapatriés par l'Algérie alors que nous vivions une situation effroyable et indescriptible. Les enfants étaient terrorisés. Nous tenons à remercier l'ambassadeur de l'Algérie au Liban qui nous est venu en aide», a témoigné une Libanaise mariée à un Algérien. Pour rappel, il s'agit de la deuxième opération du genre, après celle réalisée en août 2024, qui a permis le rapatriement de plus de 125 citoyens algériens.

Investissement

Transformer les collectivités locales en pôles attractifs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, jeudi Alger, que la vision globale de l'Etat visait à transformer les collectivités locales en pôles attractifs pour l'investissement afin de créer de la richesse et réaliser un équilibre dans le développement, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière d'amélioration du cadre de vie des citoyens. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, le ministre a précisé que «la question du développement local est au centre de l'intérêt de l'Etat qui a adopté une vision globale visant à transformer les collectivités locales en pôles attractifs pour l'investissement, afin de créer de la richesse et réaliser un équilibre dans le développement, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Relevant que le président de la République a toujours insisté sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens dans toutes les wilayas, le ministre a indiqué que son département ministériel «fait de l'élimination des disparités en matière de développement une priorité». Il a en outre expliqué que les efforts consentis «ont permis de réaliser des résultats significatifs et concrets en peu de temps, avec un impact direct sur les habitants des régions souffrant de carences en matière de développement, notamment à travers le programme de développement des zones d'ombre qui a profité à plus de 6 millions de citoyens». Les pouvoirs publics «poursuivent le soutien du développement au niveau de toutes les régions du pays, tant à travers des programmes de développement annuels que par le biais des programmes visant la promotion des collectivités locales ou encore par les différentes mesures pour améliorer les conditions de vie des citoyens», a assuré le ministre.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Cap sur la formation professionnelle !

Mouloud Boulaouinat a, lors de l'émission «L'invité du jour» de la radio chaîne 3 de la Radio algérienne, annoncé mardi que près de 400 000 nouveaux candidats seront accueillis pour la rentrée professionnelle 2024-2025 dans 1 225 établissements à travers 58 wilayas en Algérie. Il a souligné qu'une commission centrale supervisera cette rentrée, placée sous le slogan «La formation professionnelle, une habilitation économique et une gouvernance numérique». Les nouveaux candidats seront répartis sur 23 branches professionnelles, de niveau 1 à 5, afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi et de fournir une main-d'œuvre qualifiée pour le développement économique du pays. Mouloud Boulaouinat a déclaré que le secteur de la formation professionnelle a mis en place des groupes mixtes avec de grandes entreprises pour réaliser des projets majeurs dans divers domaines, tels que le ferroviaire et la transformation alimentaire. Il a souligné l'objectif de créer des opportunités d'emploi et de réduire le chômage des jeunes. À cet effet, environ 78 000 places sont consacrées à l'industrie, 37 000 à l'agriculture, 39 000 à la numérisation et 8 000 aux métiers de l'eau et de l'environnement. Un nouvel institut à Rahmania, en collaboration avec Algérie Télécom, se consacre à la formation en numérique, y compris la cybersécurité. Boulaouinat a également mentionné que le secteur est accessible à toutes les franges de la société, y compris les femmes au foyer, grâce à des formations en cours du soir et à distance. Boulaouinat a évoqué l'engagement du secteur à aider les jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage en mettant en place une commission mixte dans chaque wilaya, en collaboration avec le ministère du Travail. Il a souligné l'intérêt croissant de ces jeunes pour la formation, précisant que pour accéder à un projet ou un accompagnement, ils doivent suivre une formation de 3 à 6 mois. En effet, le ministre de la Pêche, Ahmed Badani, a annoncé une hausse de 33 % des jeunes inscrits dans la formation professionnelle pour 2024-2025, avec 13.631 apprenants, dont 10.440 en pêche et aquaculture. Cette augmentation est due à des campagnes d'information. L'année sera marquée par la réception d'un nouveau bateau de plongée et l'inscription de 61 bacheliers dans des spécialités maritimes. Des conventions de coopération ont été signées pour améliorer la formation. Badani a également souligné la nécessité de numériser le système de formation et a lancé une caravane maritime pédagogique le long du littoral.

Ministère des Finances

La mobilisation des ressources financières au centre d'une réunion de coordination

La mobilisation des ressources financières et l'optimisation de leur affectation ont été au centre d'une réunion de coordination regroupant mardi à Alger l'ensemble des cadres du ministère des Finances, sous la présidence du ministre du secteur, Laaziz Faïd. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue plusieurs points essentiels, notamment l'évaluation du contrat de performance de l'inspection générale des finances (IGF), le suivi de l'état d'avancement des préparatifs d'élaboration de la loi de règlement budgétaire pour l'année 2023 qui sera établie pour la première fois conformément au disposition prévues par la loi organique relative aux lois de finances 18-15. Lors de cette réunion, il a été évoqué également l'état de la coopération entre la Direction générale des impôts et la Direction générale du domaine national pour l'exploitation des données foncières, en vue de mieux asseoir la fiscalité foncière. Divers exposés ont été présentés par les équipes concernées, mettant en lumière les avancées et défis auxquels ils sont confrontés, selon la même source. Dans ce contexte, le ministre, cité dans le communiqué, a souligné "l'importance cruciale de la mobilisation des ressources, qu'elles soient fiscales, douanières ou domaniales, pour atteindre les objectifs fixés". Il a, également, insisté sur la nécessité d'établir une feuille de route claire pour améliorer la collecte des ressources. Dans cette optique, il a plaidé pour l'instauration d'une culture et une éducation financières à travers une communication efficace, afin de sensibiliser chaque citoyen à sa contribution à la prospérité du pays, indique la même source. Concernant l'exposé de l'IGF, quatre axes stratégiques, corrélés à des indicateurs de performance précis, ont été présentés, démontrant un état de mise en oeuvre considéré comme positif.

Raccordement du Sud au réseau électrique

Les travaux de la première phase seront achevés en 2028

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, jeudi à Alger que les travaux de la première phase du projet de raccordement du Sud algérien au réseau électrique national seraient achevés en 2028. Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'APN M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et nombre de membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que le groupe Sonelgaz avait lancé un programme ambitieux pour la réalisation de lignes de haute tension d'une capacité de 400Kv, sur une distance de plus 5000km, en vue de raccorder les wilayas du Sud au réseau national. Se référant aux résultats des études techniques et économiques du projet, le ministre a fait savoir que "les nouvelles lignes relient Hassi R'Mel à Tamanrasset, dont la première phase sur une distance de

880km, à partir de Hassi R'Mel passant par El Menia, Timimoun, et Adrar est en cours de réalisation. La fin des travaux et la mise en service de cette partie est prévue début 2028", précise le ministre. La deuxième phase des travaux devant relier Adrar à Tamanrasset, avec le raccordement de In Salah, Bechar et Beni Abbes, sur une distance de 1920km, "est en cours d'étude".

Concernant les mesures à prendre par le ministère de l'Energie et des Mines en vue de mobiliser des enveloppes financières pour la prise en charge du problème d'approvisionnement de plusieurs communes de Sétif en électricité et en gaz naturel, le ministre a affirmé que l'Etat était engagé à poursuivre les efforts afin de répondre progressivement aux besoins des citoyens, conformément aux programmes futurs dédiés à cette fin, notamment pour les habitations loin du réseau. Au sujet des travailleurs licenciés par l'Entreprise nationale de grands travaux pétro-

liers (ENGTP), M. Arkab a affirmé que le Gouvernement avait toujours placé l'intérêt des travailleurs "au cœur de ses priorités", soulignant que 6.000 travailleurs ont été réintégrés malgré l'illégalité de la grève. Des instructions ont, également, été données à l'Entreprise afin de réexaminer les dossiers des travailleurs licenciés au cas par cas, en les recrutant pour les projets qu'elle supervise. S'agissant de l'actualisation de la liste des infrastructures énergétiques de la wilaya de Ghardaïa, le ministre a fait savoir que ses services œuvraient en coordination avec les services du ministère des Finances à revoir certaines de ces infrastructures, notamment celles concernant plusieurs wilayas et ce, afin de garantir les droits de toutes les communes, précisant que "Sonatrach" avait adopté un plan d'efficacité énergétique pour l'exploitation de ces structures et garantir, ainsi, les droits des communes à bénéficier de la fiscalité.

Formation professionnelle dans le secteur de la pêche

Hausse de plus de 33% des inscriptions pour l'année pédagogique 2024-2025

Le nombre de jeunes inscrits dans la formation professionnelle du secteur de la pêche et l'aquaculture a augmenté de plus de 33% pour l'année pédagogique 2024-2025, comparée à la même période de l'année pédagogique précédente, a indiqué jeudi, à Alger le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani. Dans son allocution, à l'occasion de l'ouverture de l'année pédagogique 2024-2025 du secteur de la pêche, le ministre qui était accompagné du ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a précisé que les instituts et écoles du secteur recevront 13.631 apprenants dans les différentes spécialités proposées dont 10.440 sta-

giaires dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture. Il a dans ce sens expliqué cette hausse par les campagnes d'information et de sensibilisation qui ont précédé le lancement de l'année pédagogique pour mettre en avant les différentes spécialités de formations qu'offre le secteur de la pêche. Soulignant l'apport "d'une ressource humaine qualifiée, formée et innovante", le ministre a indiqué que son département ministériel s'employait à améliorer constamment la nomenclature sectorielle des spécialités de formation et à l'adapter aux besoins des professionnels de la mer et des opérateurs économiques. Il a dans ce sens rappelé les orientations du Président de la République, qui visent le développement à grande échelle de l'aquaculture, de la pêche en haute mer et de la construction navale et les industries qui ont dépendent, outre l'amélioration des conditions économiques et sociales des professionnels de la pêche à travers la formation continue et le renforcement de la sécurité des marins. Par ailleurs, le ministre a relevé que l'année pédagogique 2024-2025 du secteur de la pêche est marquée par la réception, dans les prochains jours, d'un nouveau bateau de plongée professionnelle et d'exploitation des ressources biologiques dont le corail, dans le cadre du renforcement des outils pédagogiques de formation. L'année pédagogique est marquée également par l'inscription de 61 bacheliers dans les spécialités d'officier mécanicien et capitaine de pêche, outre des demandes de formation de technicien supérieur en aquaculture, "des spécialistes qui reviennent après des années d'éclipse", s'est-il réjoui. Il a, à la même occasion, salué les efforts consen-

tis par les enseignants des établissements de formation du secteur à l'échelle nationale, les invitant à coordonner les efforts pour une formation de qualité. M. Badani a également appelé les cadres du secteur à poursuivre les efforts et œuvrer pour la finalisation de l'émission de tous les textes juridiques qui définissent les modalités et les conditions d'octroi des certificats de formation dans le secteur, ainsi que la poursuite de l'opération des examens de validation des acquis de l'expérience professionnelle des professionnels de la mer en activité. Il a également appelé à poursuivre les efforts de numérisation du système de formation du secteur et le travail continu pour l'évaluation du développement des programmes de formation du secteur de la pêche. Au cours de cette cérémonie, tenue à l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture (INSPA) à Bachdjarrah (Est d'Alger), deux conventions de coopération ont été signées. La première concerne un jumelage entre l'INSPA et le centre de formation professionnelle de Hussein Dey (Alger) dans les domaines de la formation pratique dans la mécanique et l'électricité maritime, alors que la deuxième convention a été paraphée par l'INSPA et l'incubateur du secteur Aqua Incub relevant du Centre national de recherche dans la pêche et l'aquaculture de Bousmail (Tipasa). La convention vise la coopération dans les domaines de l'entrepreneuriat et l'innovation dans les filières de la pêche, de aquaculture et les chaînes de valeurs. Au cours de ce même événement, il a été procédé à l'installation de la cellule nationale de l'ingénierie pédagogique dans le domaine de la pêche et l'aquaculture.

44ème anniversaire du séisme de Chlef

Que s'est-il passé ce jour-là ?

Par Nadira FOUDAD

La mort, la panique et la désolation hantait la ville d'El Asnam, un certain 10 Octobre 1980 où un fort tremblement de terre est passé par là pour détruire cette ville et ses environs à deux reprises soit à 13h heures GMT ensuite le second à 16 h pour anéantir toute une population enfouie sous les décombres. La terre a tremblé un 10 octobre 1980 à El Asnam devenue Chlef. Il y a eu deux séismes, deux fortes secousses d'une magnitude de 7,85, le plus fort séisme après celui de 1954 qui coïncidait avec le déclenchement de la Révolution. Ce vendredi 10 octobre 1980, à 13h ensuite à 16h. C'était le chaos. La panique est partout, des immeubles s'effondraient l'un après l'autre au centre-ville tel un château de cartes. La mort est partout, des milliers de victimes et les blessés sont alignés dans les hôpitaux. Les citoyens sont affolés et

ne savent plus à quel saint se vouer. Les survivants étaient en proie à la panique et ne faisaient que courir dans tous les sens cherchant à s'abriter pour survivre. Hélas, ils ignoraient qu'une autre forte secousse de forte magnitude comme la première survenait plus précisément à 16 heures allait les dévaster et les ravager encore. Le bilan est lourd. Les premières estimations sur Radio Monté Carlo faisaient état de 25 000 morts. L'hôtel Chélif, un joyau architectural situé au centre-ville a été anéanti. Aucun survivant.

Les quartiers et les immeubles tels celui du "Monoprix" devenu actuellement place de la concorde (Moussakaha) qui abritait des milliers de citoyens était complètement rasé. La peur, la mort et la désolation hantaient les lieux. La date du 10 Octobre 1980 est inoubliable aujourd'hui pour les habitants qui se remémorent avec amertume leurs proches décédés ou disparus dans ce ma-

cabre tremblement de terre. Ce séisme est considéré comme le plus violent jamais enregistré dans la région ouest méditerranéenne. Il a été ressenti sur un rayon de 250 km et son intensité a été estimée à IX (échelle MSK). Des milliers de pertes en vies humaines soit un total de (2 633 morts) selon les estimations.

Le centre-ville de Chlef et ses villages limitrophes ont été totalement détruits. D'autres quartiers dans les régions de "Carnou" devenu El Abadia ont été totalement ravagés et les victimes enfouies sous les décombres. Les premiers secouristes après les éléments de l'ANP, étaient les secouristes suisses qui ont été dépêchés sur les lieux meurtris et ravagés par la catastrophe, munis de chiens pour sauver des vies enterrées sous les décombres. Les chiens ont été d'un grand secours pour les familles affolées alors que d'autres étaient enterrées vivantes sous les décombres.

«Octobre rose»

Intensification des campagnes de sensibilisation contre le cancer du sein

Les campagnes de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein se sont intensifiées en ce mois d'"octobre rose" en vue de lutter contre cette pathologie. "Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation par excellence contre le cancer du sein et à ce titre, une instruction a été adressée aux établissements de santé de proximité à l'effet d'organiser des portes ouvertes de sensibilisation et d'information sur la nécessité du dépistage", a déclaré à l'APS, Dr Djamila Nadir, chargée de la prévention des maladies non transmissibles (MNT) au ministère de la Santé. Ainsi, ces structures de santé enregistrent, tout au long de ce mois, une activité particulière ciblant la population féminine afin de l'intéresser à l'importance du dépistage de ce cancer, a-t-elle précisé, faisant savoir que deux mammobus effectueront, sur plusieurs jours, une opération de dépistage dans les wilayas d'Ain-Defla et Khenchela, en plus de la mise en service d'une télé-radiologie au niveau de l'unité de Sénologie de l'EPH de Biskra. A cet effet, Dr Nadir recom-

mande à la population féminine de se faire dépister "dès l'âge de 20 ans en cas d'antécédents familiaux et à l'âge de 40 ans pour les autres catégories", précisant que "plus le dépistage se fait tôt, plus les chances de guérison totale augmentent et plus la durée et le coût thérapeutiques sont réduits". Elle a également relevé qu'en dehors du mois d'octobre, la lutte contre le cancer du sein s'inscrit dans "une stratégie nationale incluant notamment un programme annuel de dépistage", se félicitant du fait que les trois unités de dépistage fonctionnelles à Alger et Sétif sur les cinq mises en place récemment par le ministère de la Santé, aient donné d'"excellents résultats".

Le plan d'action du ministère prévoit, en outre, l'accroissement du nombre des sénologues cliniciens pour pallier le déficit en cette spécialité, a-t-elle poursuivi, assurant que les soucis inhérents à la radiothérapie "ne se posent plus au niveau des différents Centres anti-cancer (CAC)", rappelant, par ailleurs, que "toutes les wilayas sont dotées de mammographies". Pour leur part, les associa-

tions "El Amel" et "El Fedjr" sont engagées, depuis de longues années, dans la prévention contre le cancer du sein. En ce mois d'"octobre rose", l'association "El Amel" participe activement, selon sa Secrétaire générale, Hamida Kettab, à l'opération de dépistage prévue à Ain Defla et Khenchela, ainsi qu'aux journées portes ouvertes au niveau des différents établissements publics de santé de proximité. L'association est également impliquée dans l'opération de dépistage à Biskra, de même que dans la journée régionale de formation sur le cancer du sein au profit des médecins généralistes et spécialistes, programmée en marge de cet événement. De son côté, l'association "El Fedjr" a mis en place, selon sa vice-présidente, Hassiba Boularas, un programme se déclinant entre conférences scientifiques animées par des médecins bénévoles et des portes ouvertes marquées par la distribution de brochures et flyers didactiques dans des espaces publics à Alger comme le Jardin d'essai d'El Hamma et l'Office de Ryadh El Feth.

Enseignement supérieur

Renforcer le rôle économique de l'université pour le développement national

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant, jeudi à Alger, l'impératif de poursuivre les efforts pour renforcer le rôle économique de l'Université, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique et en faisant de l'université une locomotive du développement national. Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Baddari a souligné que le secteur "poursuit les efforts pour renforcer le rôle de l'Université dans la transformation des

connaissances en produits pouvant être fabriqués et commercialisés, mais aussi à contribuer au développement de l'économie nationale, notamment avec les mesures incitatives visant à permettre aux étudiants de créer leurs propres startups". Baddari a également mis en exergue le rôle du secteur dans "la mise à disposition des moyens pédagogiques pour promouvoir le niveau d'enseignement dans les différentes spécialités", faisant état du lancement, à cet effet, de plateformes électroniques spécialisées permettant aux étudiants de réaliser des travaux pratiques. "L'Université s'em-

ploie à développer le système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour être au diapason des évolutions que connaît la société et trouver des solutions innovantes aux différents problèmes, en vue de contribuer activement au développement aux niveaux local et national", a-t-il soutenu. Baddari a mis l'accent sur "la place importante de l'enseignant universitaire au sein de la société", eu égard à sa "noble mission de former des élites à même de réaliser le décollage escompté dans différents domaines et de participer à la réalisation de la prospérité sociale".

Gendarmerie nationale

Une bande de quartier semant la terreur neutralisée à Bentalha

Les éléments de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus (Alger) ont arrêté une bande de quartier qui semait la terreur parmi les habitants de la cité «Haouche Mihoub» à Bentalha, où elle s'adonnait, également, au trafic de drogues et de psychotropes en milieu des jeunes et des mineurs plus particulièrement, a indiqué vendredi un communiqué du même corps sécuritaire. «Dans le cadre de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et pour la préservation de la sécurité publique dans le territoire de la wilaya d'Alger, les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus ont procédé à l'arrestation d'une bande de quartier dangereuse qui semait la terreur parmi les habitants de la cité «Haouche Mihoub» à Bentalha dans la commune de Baraki, en utilisant des armes blanches, tous types confondus», précise le communiqué. La bande en question s'adonnait également au trafic de drogues et de psychotropes en milieu des jeunes et des mineurs en particulier, ajoute la même source. «Les mêmes services ont arrêté les membres de la bande, au nombre de 6, tous des reprise de justice, avec saisie d'armes blanches», selon le communiqué, ajoutant que «les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes après parachèvement de l'enquête».

Fonctionnaires de l'éducation

Le statut particulier répondra aux préoccupations des travailleurs du secteur

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed a affirmé, jeudi à Alger, que le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps spécifique de l'éducation nationale répondra aux préoccupations des travailleurs du secteur afin d'accorder à l'enseignant "la place qui lui sied". Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps spécifique de l'éducation nationale qui sera publié avant la fin de cette année "a été examiné au niveau de la Direction générale de la fonction publique et le Secrétariat général du Gouvernement à travers plusieurs réunions". Le traitement de ce dossier à de hauts niveaux constitue un précédent dans le secteur de l'éducation nationale, à même de renforcer les acquis, a indiqué le ministre qui a ajouté que "ce texte a été enrichi par l'ensemble des syndicats sans exception aucune et a bénéficié de l'intérêt du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a réaffirmé son attachement à ce que ce statut accorde à l'enseignant la place qui lui sied". A une question sur les mesures prises par le ministère concernant l'abandon des classes par certains élèves de troisième année secondaire avant la fin de l'année en prévision du baccalauréat, M. Belaabed a affirmé que "des mesures seront prises à cet effet dans les prochains jours, acceptables pour les parents d'élèves et pour l'administration". Concernant les programmes scolaires, le ministre a souligné que son département "poursuit l'opération d'allègement des programmes en se focalisant sur les apprentissages de base", relevant que le ministère de l'Education avait "réduit les matières enseignées aux élèves du premier cycle de l'enseignement primaire en reportant l'enseignement de certaines matières au deuxième cycle en vue de renforcer les apprentissages de base de l'élève".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 099831019295905

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07 / 2024

REALISATION D'UN COLLEGE BASE 07/300R A HASSIANE ETTOUALE, COMMUNE DE
BENFREHA

- PARTIE FERME :**
01- Bloc Pédagogique (18 classes) + administration, 02- bloc locaux techniques, 03- cours, + mur de clôture, + VRD.
- PARTIE CONDITIONNELLE :**
01- Bloc Pédagogique (10 classes) + amphithéâtre, 02- vestiaire, 03- terrain de jeux + VRD, 04- cantine, 05- logement de fonction.

N.B : tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres doivent répondre pour la partie ferme et la partie conditionnelle, dans le cas échéant l'offre sera rejetée.

Cet avis d'appel d'offres ouverts avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises répondants aux conditions :

- ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale bâtiment en cours de validité avec catégorie 03 et plus.
- Ayant réalisé un (01) projet « ouvrage identique » (des blocs pédagogiques pour CEM ou lycée), ou ayant réalisé un projet de même envergure de catégorie B ou plus, ou le montant des travaux de réalisation égale ou supérieurs à 70.000.000,00 DA, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public (des blocs logement habitat exclu).
- Le chiffre d'affaires des trois dernières années fiscales (la sommation) Supérieure ou égale à 30 000 000,00 DA.
- Le soumissionnaire qui propose un délai de réalisation supérieur à 08 mois son offre sera rejeté.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le casier judiciaire du soumissionnaire de trois mois en cours de validité.
- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Dépôt des comptes sociaux de la dernière année pour (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

*Capacités professionnelles :

- Etre titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours Validité, Activité Principale Bâtiment catégorie 03 et plus.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

*Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visée par les services des impôts).

*Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Listes des moyens matériels dument justifiés par (Huissier de justice, expert auto d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + copies des cartes grises et attestations d'assurances en cours de validité pour les moyens matériels roulant) + factures au nom du soumissionnaire pour les moyens non roulant et ne possèdent pas de carte grise.
- Liste des moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité, attestation de travail.
- Références professionnelles dument justifiées (attestation de bonnes exécutions relatives aux principaux travaux réalisés avec indication du montant et du délai, délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics).

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° / 2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

- Une déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire annexé, portant la mention manuscrite « Lu et accepté »
- Un mémoire technique signé et tout autre document permettant d'évaluer l'entreprise, et toute disposition exigée en application de l'article 78 du décret 15/247 portant réglementation des marchés publics.
- Planning d'exécution des travaux + délai

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° / 2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° / 2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° / 2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir - Oran, contre le paiement de la somme de cinq Mille Dinars (5.000 DA) non remboursable à virer à la trésorerie public de la wilaya d'Oran, contre la délivrance d'un récépissé de virement.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir - Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 14h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres

De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAÏRA D'AIN SEFRA
COMMUNE DE TIOUT
41 000 20 000 4501 80 1003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales 2^{ème} FOIS après avis d'infructuosité n°07/2024

Etude et suivi, aménagement stade communale et réalisation des vestiaires à TIOUT (Réalisation) 1er tranche

Paru au quotidien *90 DAKIKA et LE CARREFOUR D'ALGERIE le : 19/09/2024, qu'à l'issue de l'analyse des offres par la commission d'évaluation et de jugement des offres de la commune, il a été provisoirement retenu l'entreprise suivante : LE : 08/10/2024

Intitulé de l'opération	Désignation du soumissionnaire	Montant de l'offre après vérification	Délai de réalisation	Obs.
Etude et suivi, aménagement stade communale et réalisation des vestiaires à TIOUT (Réalisation) 1er tranche	LARABI ARBIA MF26108100002949800	39.453.455.16DA	02mois et 20jours	Offre qualifiée techniquement et moins-disant 65Pts

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de TIOUT (bureau des marchés) dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution et l'affichage du présent avis d'attribution provisoire et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics.

P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2431012714 13.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
LE DIRECTION RÉGIONALE DES IMPÔTS BECHAR
DIRECTION DES IMPÔTS D'EL- BAYADH

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des impôts de la Wilaya d' El- Bayadh, lance l'ouverture du concours de recrutement, pour les grades ; Contrôleur des impôts, Inspecteur principal des impôts.

Recrutement Au poste	Nombre de postes à pourvoir	Mode de recrutement	Conditions de participation	Lieu de nomination
Inspecteur principal des impôts	04	Concours sur épreuve	<ul style="list-style-type: none"> Les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités: <ul style="list-style-type: none"> Sciences juridiques et administratives Sciences économiques Finances et comptabilité Sciences commerciales 	Direction des impôts de la wilaya d'El Bayadh

Les dossiers de candidature aux concours de recrutement doivent comporter les pièces suivantes :

Une fiche de renseignements, dument remplie par le candidat, téléchargée sur le site de la Direction Générale de la fonction publique et de la réforme administratives (www.concours-fonction-publique.gov.dz) ou (www.dgfp.gov.dz) (Model 01).

- Une demande manuscrite de participation au concours.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'étude ou de formation.
- Certificat de résidence dans le Territoire de la Wilaya d'el Bayadh.
- (2) Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Les candidats définitivement admis doivent préalablement, compléter leurs dossiers administratif par l'ensemble des autres documents ci-après :

- Une Copie du document justifiant la situation du candidat vis à vis du service national;
- Deux (2) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-ptisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (02) photos d'identité;

Les personnes souhaitant participer à ce concours devront envoyer par voie postale ou déposer leurs dossiers au plus tard 15 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

-Les dossiers doivent être envoyés par voie postale ou déposés à l'adresse suivante :

Direction des Impôts de la Wilaya d' El Bayadh ,
Hôtel des Finances El Bayadh.
B.P 180 RP El Bayadh.

Observations :

- Les dossiers incomplets, ou Reçus hors délais (envoyés par voie postale ou déposés à la Direction) sont rejetés automatiquement
- Les candidats retenus sont tenus à signer un engagement d'affectation, selon les besoins de l'administration.

Stockage de céréales Lancement imminent de la réalisation de sept centres

Les travaux de réalisation de sept centres de stockage de céréales seront lancés, dans les prochains jours dans la wilaya d'Oran, a annoncé, jeudi, le wali Saïd Sayoud. La capacité d'accueil de ces silos est de 500.000 quintaux de céréales chacun, a souligné le même responsable dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision du lancement de la campagne de labours semailles à la ferme pilote "Ibrir Cheikh" de la commune de Bousfer. Le plus grand silo, dont la capacité devra atteindre 1 million de quintaux de céréales, est prévu dans la commune de Oued Tlalat, où l'opération de réalisation est prise en charge par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et a fait l'objet de plusieurs visites de la part des autorités pour entamer les travaux, a ajouté le wali. Concernant l'augmentation des superficies irriguées à Oran, le wali a indiqué dans son intervention à cette occasion que la

question de l'approvisionnement en eau du périmètre de la plaine de "M'lata" sera effectuée à partir de la station d'épuration des eaux usées d'El Kerma, au cours de l'été prochain, après la mise en œuvre du projet d'aménagement et de réhabilitation de cette station, qui permettra d'irriguer 6.000 ha, ajoutant que l'équipement actuel de cette installation ne permet la production que de 20.000 mètres cubes d'eau, en plus des puits des agriculteurs, sachant qu'environ 950 ha de ce périmètre sont actuellement irrigués. La campagne de labours semailles dans la wilaya cible, au cours de la saison agricole en cours 2024-2025, une superficie allant jusqu'à 36.000 ha de divers types de céréales, soit une augmentation de 4.000 ha par rapport à la saison dernière, a souligné à l'APS la directrice locale des services agricoles, Karima Amrani. La même responsable a affirmé que tous les moyens et possibilités sont

disponibles pour la réussite de cette campagne, indiquant que la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni 47 quintaux de diverses variétés de semences et a acquis trois nouvelles variétés de semences, outre de la mobilisation du matériel et des engrais. D'autre part, un guichet unique a été mis en place au niveau de la CCLS pour faciliter aux agriculteurs l'opération de fourniture en engrais, a souligné le directeur de la coopération, Ameur Lagraa. A l'occasion du lancement de la campagne des labours semailles, de la Journée nationale de vulgarisation Agricole et de la Journée Mondiale de l'alimentation, une exposition diversifiée de produits agricoles a été organisée au niveau de la pépinière "My Rose", dans la commune d'El Ançor, en présence de plusieurs cultivateurs et organismes en lien avec le secteur, organisée par les directions de la Chambre d'Agriculture et des Services agricoles.

Formation professionnelle (Session octobre 2024)

Des milliers de nouveaux stagiaires à l'Ouest du pays

Des milliers de nouveaux stagiaires ont rejoint, mardi, les établissements de formation et d'enseignement professionnels dans les wilayas de l'Ouest du pays, au titre de la session octobre 2024, qui a enregistré l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités s'adaptant au marché de l'emploi et aux spécificités du développement local. A Oran, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a donné le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée de la formation, avec plus de 13.000 nouveaux stagiaires inscrits pour cette session et l'introduction de neuf nouvelles spécialités, à l'instar de la distribution pharmaceutique, la production d'huile d'olive, la préparation de matières grasses et le suivi de la réalisation en construction, ainsi que la maintenance des roues, l'installation et la maintenance des systèmes d'alarme par vidéo, entre autres. A Tlemcen, plus de 16.000 nouveaux stagiaires ont intégré les différents établissements de formation, selon Abdelghani Ameur, chef du service de formation à la direction sectorielle, qui a indiqué que ces stagiaires sont répartis sur 22 filières professionnelles à travers 27 établissements de formation, en plus de la programmation de 11 nouvelles spécialités, dont "tourisme, option de production et commercialisation", "création et maintenance d'un réseau local", "décoration florale", "enduits murs et plafonds" et "transformation du lait".

A Mascara, les établissements de formation professionnelle ont accueilli plus de 9.800 nouveaux stagiaires, dont plus de 2.300 en mode professionnel et plus de 1.500 stagiaires en formation résidentielle, avec l'ouverture de cinq nouvelles spécialités dans cette session liée à "L'hôtellerie, option d'hébergement", "couture industrielle", "techniques d'utilisation



d'équipements audiovisuels", "routes et réseaux divers" et "techniques nouvelles d'irrigation agricole". Cette session d'octobre a été marquée à El Bayadh par une cérémonie d'ouverture lancée par les autorités locales au niveau du centre de formation et d'enseignement professionnels (CFPA) Chahid Bougachouche Abdelkader, au chef-lieu de wilaya. En outre, plus de 9.000 stagiaires et apprentis, dont 5.300 nouveaux inscrits, ont rejoint les 26 établissements de formation dans plus de 130 spécialités et afin d'élargir les possibilités de formation en fonction des besoins du marché du travail, 47 nouvelles spécialités ont été ouvertes. Quant à Tissemsilt, il a été décidé d'inclure sept nouvelles spécialités au titre de la rentrée professionnelle de la session d'octobre 2024, dont la culture des plantes médicinales et aromatiques et la mécanique automobile, avec la mise à disposition de pas moins de 4.400 postes pédagogiques.

A Nâama, 3.200 nouveaux stagiaires ont été inscrits dans les centres de formation dans 15 filières professionnelles, réparties sur 15 établissements de formation de la wilaya, selon le directeur du secteur, Chaïb

Draâ Ahmed, qui a expliqué que quatre nouvelles spécialités ont été ouvertes, à savoir "l'informatique et informations en braille" pour personnes aux besoins spécifiques, "agent de prévention et sécurité", "tableaux muraux en 3D" et "peinture en corail". A Mostaganem, sept nouvelles spécialités ont été ouvertes, adaptées à l'environnement économique de la wilaya et répondant aux besoins exprimés par les acteurs du marché du travail, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme et le bâtiment, à l'instar des spécialités "santé animale", "travaux agricoles", "gestion et administration hôtelière", "cadastre topographiques", "électricité industrielle" et autres. Au titre de la nouvelle rentrée professionnelle, plus de 6.000 places pédagogiques ont été ouvertes dans diverses branches et spécialités professionnelles, dont 820 postes dans le cadre de la prise en charge des bénéficiaires de l'allocation chômage. La wilaya de Relizane a enregistré, pour sa part, plus de 5.000 stagiaires, qui ont rejoint leurs 26 établissements de formation au titre de cette session, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Sami Medjoubi au CFPA Lakhdar Bousroual de Zemmoura.

Restauration

Absence de conformité dans certains établissements

Que ce soit au centre de la ville, dans les quartiers huppés ou dans le périphérique, les restaurants et autres fast-foods poussent comme des champignons et dont la majorité exercent sans autorisation d'activité. L'absence de conformité est due à l'absence de contrôle et suivi de divers services censés contrôler et suivre ces établissements à haut risque, car ces commerces dont la plupart ne respectant pas les règles d'hygiène les plus élémentaires et ne respectant pas la législation qui régit ce secteur. Dans le secteur de la restauration, l'un des premiers critères d'appréciation d'un restaurant est son entretien et son apparence. En effet, la propreté et l'hygiène sont déterminants dans l'expérience des clients et leur satisfaction. Assurer à son établissement une propreté irréprochable. Un restaurant propre et bien entretenu et surtout légal vis à vis de la réglementation peut certes représenter un coût mais reste un facteur obligatoire et qui engendre des recettes sur le long terme. En effet, dans le secteur de la restauration la propreté est un synonyme de qualité et donc de satisfaction et de fidélisation pour les clients. Quelle que soit la taille du restaurant, les produits et les techniques de nettoyage sont pratiquement les mêmes, cependant les opérations de nettoyage et les appareils utilisés varient en fonction de la taille de chaque restaurant et de ses besoins. Il est donc préférable de recourir à des agents de nettoyage spécialisés formés aux normes d'hygiène et aux spécificités du nettoyage des restaurants. **Youcef Chaïbi**

Ecoles des douanes

d'Oran et Ouled Mimoun

Sortie de la promotion combinée des agents de contrôle

Le Directeur général des douanes algériennes, le Général Major Abdelhafidh Bakhoucha a supervisé, mercredi à l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, la cérémonie de sortie de la promotion combinée des agents de contrôle des écoles des douanes d'Oran et d'Ouled Mimoun (Tlemcen). Cette promotion comprend 441 étudiants, dont 253 ayant reçu leur formation au niveau de l'Ecole supérieure des douanes d'Oran et 188 autres à l'Ecole des douanes d'Ouled Mimoun. Le Directeur de l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, le Contrôleur général Amani Abdelkader a souligné dans son intervention, lors de cette cérémonie, qui a vu la présence des autorités locales civiles et militaires, que cette promotion a reçu une formation spécialisée d'une durée de neuf mois, qui a englobé un programme théorique et une formation paramilitaire, tout au long du premier stage au niveau de l'Ecole Supérieure des Douanes d'Oran et de l'Ecole des Douanes d'Ouled Mimoun à Tlemcen, en plus d'une période de formation pratique au niveau de différents services externes de l'administration. Le même responsable a souligné la détermination de l'école à continuer d'élever le niveau de formation pour faire face aux nouveaux défis, à la lumière des conditions économiques mondiales caractérisées par la concurrence et les risques auxquels l'économie nationale est confrontée. Il a ajouté que l'adoption du nouveau système informatique des douanes a contribué à élever le niveau de professionnalisme et de disponibilité, notamment en ce qui concerne la numérisation de toutes les opérations douanières, en particulier l'exportation et l'importation. Le Contrôleur général Amani Abdelkader a appelé les étudiants à accorder à l'aspect professionnel et moral tout leur intérêt, en s'attachant aux principes de citoyenneté et d'éthique, et de préserver les droits du citoyen consacrés par la Constitution, lors de l'exercice de leurs fonctions. La promotion a été baptisée du nom du regretté douanier Moulay Abdelkader (1972-2019), que le corps douanier a perdu après une carrière professionnelle honorable passée dans différents services douaniers.

Saïda

La remise à niveau sous la loupe

Des retards à rattraper et des priorités, tel est le leitmotiv qu'anime le wali Mermouri. Pour lui, la gestion des affaires de la Cité n'est ni confuse, ni complexe, si l'on se fie à cette série d'opérations liées au développement local "inspectées" chaque jour que Dieu fait. Selon un de ses proches collaborateurs, le chef de l'Exécutif a trouvé l'astuce pour secouer le cocotier en multipliant ses réunions de travail avec son Exécutif et les multiples sorties sur le terrain, tout en responsabilisant les uns et les autres sur tout ce qui a un rapport direct avec le cadre de vie du citoyen, en tenant compte des échos émanant des citoyens de toutes les communes que compte la wilaya. Persuasif et pragmatique dans la démarche, dans un discours direct et par touches successives, il étale un large balayage d'une séquence récapitulative de ce qui a été réalisé et ce qui le sera, comme ce fut le cas lors de sa visite de travail au nouveau pôle urbain de Ain-Zergua ou devant la presse, et en prenant les citoyens présents à témoin en leur parlant de la remise à niveau avec des données chiffrées des principales réalisations et des perspectives. "C'est l'obligation des résultats qui prime", dira-t-il. Le message est clair, net et précis. Il appartient donc aux élus de bouger au lieu de passer leur temps à se chamailler. **OULD OGBAN**

Nâama

Lancement d'une opération de lutte contre la désertification sur plus de 230 hectares



Une importante opération de lutte contre la désertification, de réhabilitation et d'extension des zones forestières a été lancée, dernièrement dans la wilaya de Nâama, sur une superficie de 232 hectares pour un investissement de 104 millions de dinars, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts. Cette opération, dont les travaux ont été confiés à cinq entreprises spécialisées, vise à préserver les ressources des zones forestières, des superficies d'alfa et des espaces naturels vulnérables, ainsi que l'augmentation de la productivité de ces écosystèmes et l'extension de la plantation vers les zones qui enregistrent l'avancée de sable, a souligné le Conservateur des forêts, Rachid Hitache. Ces travaux se déroulent au niveau de certaines communes, avec la plantation de différentes espèces d'arbustes dont le caroubier, l'olivier, le saule, l'orme, le cèdre, le térébinthe et autres. En ce qui concerne l'aspect pastoral, cette opération a pris en compte de mettre l'accent sur les variétés qui ont fait leurs preuves dans la région, telles que la récolte, l'aloé vera, le thym, l'absinthe et autres, selon le même responsable. Un autre programme financé dans le cadre du Fonds national de développement rural, auquel un montant de 216 millions DA a été alloué, enregistre un "taux d'avancement considérable", avec la réalisation de l'ouverture de 25 km de sentiers et des travaux d'entretien d'environ 130 ha de végétation, dans le cadre de la réhabilitation des zones endommagées par la chenille processionnaire. L'opération a porté également sur la correction torrentielle pour un volume de 9.500 m³, la plantation de 50 ha d'arbres forestiers, la réalisation de 1.000 ha de réserves pastorales, 15 ha de plantation pastorale, 150 ha d'arbres fruitiers, la fixation de 100 ha de dunes, l'acquisition et la distribution de 135 unités d'énergie solaire, l'aménagement de trois sources d'eau et 98 km linéaires de brise vent.

Direction régionale des douanes à Chlef

Des saisies pour une valeur globale de 2,9 milliards

A. BOUKHTACHE

Selon l'inspecteur divisionnaire des douanes à Chlef, Mr Hirreche Samir, qui s'est exprimé sur les ondes de radio Chlef au sujet du bilan des saisies réalisées durant la période allant du 1er janvier 2024 au 30 septembre 2024, les douaniers de la direction régionale des douanes à Chlef qui compte plusieurs wilayas dont Ain Defla, Tissemsilt, Relizane et Tiaret n'ont cessé de traquer les contrebandiers de tous bords à travers les importants axes routiers, une vigilance des douaniers appuyés par les éléments de l'ANP et la gendarmerie qui a donné ses fruits de par les résultats obtenus

en termes de saisies, des saisies qui illustrent indubitablement les efforts des douaniers et les autres éléments de sécurité en matière de lutte inlassable contre le trafic des stupéfiants et autres objets destinés à la contrebande, des produits prohibés interceptés sur les axes routiers destinés à être introduits sur le territoire national. Selon l'inspecteur principal divisionnaire, Mr Hirreche Samir, qui ajoute que du 1er janvier 2024 au 30 septembre 2024, c'est-à-dire durant les premiers 09 mois de l'année en cours, un total de 217 saisies ont été réalisées pour une valeur globale de 402 millions de dinars. Par les chiffres, les saisies ont consisté en la saisie de 3,55 quintaux de kif traité, 271 917

comprimés psychotropes, 102 gr de cocaïne, 149 381 pétards, 478 gr d'or, 300 faux billets en euro, un fusil de chasse, deux pistolets, 52 cartouches de chasse bourrées, et un drone pour surveiller des airs de loin ce qui se passe sur leur chemin, 41 400 de tabac à chiquer 3040 cigarettes électroniques, 3072 bouteilles de boissons alcoolisées, un Talkie-Walkie, un télescope, des jumelles de vue, 1500 pièces de rechanges automobiles, 21942 boîtes de maquillage, 1184 effets vestimentaires, 950 unités de produits alimentaires et enfin la saisie de 32 véhicules servant au transport des produits, des véhicules de transport pour une valeur de 49,700 millions de dinars.

Session ordinaire de l'APW de Chlef

Adoption du budget primitif 2025

Par A. BOUKHTACHE

L'assemblée populaire de wilaya de Chlef a adopté, avant-hier en session ordinaire d'automne 2024, le budget primitif de l'exercice 2025 dont a fait lecture le Directeur de l'Administration Locale (DAL) en présence du wali de Chlef Brahim Ghemired, le président de l'APW, Mr Brahim Bouziane et les élus de l'APW tous présents, un budget primitif qui s'élève à 2 315 102 718,08 da dont 1 586 298 000,04 da ont été consacrés pour le fonctionnement et 728 804 718,04 da pour les équipements, un budget primitif 2025 soumis par la suite aux débats par les élus de l'APW mécontents, qui ont tous jugé ce budget très insuffisant et incompatible avec la prise en charge so-

cio-économique ciblée par les élus pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens en matière d'AEP, de consolidation des routes, des projets en grand nombre engagés par les élus qui ne peuvent être tous réalisés que sur la base d'un budget primitif conséquemment plus considérable, il y a les communes de Hadjadj, Béni Bouateb et Dahra qui doivent être approvisionnées en eau potable à partir de la station de dessalement de Maïnis. Il y a plusieurs routes dégradées à renforcer telles celles de Bouhidjeb dans la commune de Béni Haoua et la route reliant Moussadek à Herenfa. Des routes auxquelles s'ajoutent la consolidation de plusieurs chemins communaux. L'hôpital mère-enfant et le centre anti-cancer (CAC) qui après plus de 12 ans depuis le début des travaux

de réalisation de ces deux structures hospitalières n'ont jusqu'à aujourd'hui pas ouvert leurs portes pour les malades. Aussi, un grand nombre de logements dont les clés n'ont pas été remises à leurs bénéficiaires. La wilaya a besoin d'un budget plus important pour rattraper le retard qu'accusent plusieurs projets de développement. Le wali de Chlef, à qui a été donnée la parole à l'ouverture de la session, a félicité les responsables du secteur de l'éducation pour la réussite de la rentrée scolaire 2024-2025. Il félicitera aussi les responsables du secteur agricole pour les efforts relatifs à la préparation de la saison labours-semailles 2025 à laquelle, affirmera-t-il, que les semences sont disponibles, il en est de même pour les semences de légumes secs.

Habitat à Tlemcen

Plus de 230 logements location-vente seront réceptionnés le 1er novembre prochain

Deux cents trente trois (233) logements relevant de la formule location-vente pilotée par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) devront être réceptionnés, le 1er novembre prochain dans la wilaya de Tlemcen, a annoncé, dimanche, le wali Youcef Bechlaoui. Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de certains chantiers de projets d'habitat implantés au nouveau pôle urbain de la commune de Chetouane, que "233 logements relevant du programme AADL2, en réalisation au quartier +Bendjemil+, dans la commune de Mansourah, seront réceptionnés, le 1er novembre prochain". M. Bechlaoui a précisé, d'autre part, que "le quota restant relevant du programme location-vente, implanté sur le même site, estimé à 900 unités, sera réceptionné avant la fin de cette année", faisant savoir que le nouveau programme "AADL3", portant réalisation de 5.500 unités, dont a bénéficié la wilaya "sera lancé prochainement". Le wali a, par ailleurs, ins-



truit le chef de la daïra de Chetouane de procéder à la publication de la liste nominative des bénéficiaires des 260 logements publics locatifs (LPL) implantés au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la commune du même nom, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours. La 2ème tranche de 150 unités d'habitation, relevant du même programme, devra être réceptionnée et attribuées à leurs bénéficiaires, le 5 juillet prochain, à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, alors que la 3ème tranche (100 logements) sera réceptionnée, avant la fin de l'année prochaine, a

ajouté le wali. M. Bechlaoui a indiqué que la liste nominative des bénéficiaires des 40 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune Souani, et celle des 40 LPL de la commune de Bab El-Assa, ainsi que la liste des bénéficiaires de la commune de Sabra, ont été déjà publiées, relevant que les listes des bénéficiaires de cette formule d'accès au logement des communes de Beni-Snous, Beni-Bahdel et Ain Youcef, seront publiées, à partir de mercredi prochain, dans la perspective de leur distribution, le 1er novembre prochain.

Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage à Constantine

120 exposants à la 3ème édition

Le troisième Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est algérien (Agrest-Expo) s'est ouvert jeudi à la salle Ahmed Bey, à Constantine avec la participation de 120 exposants algériens et étrangers. Des professionnels versés dans le domaine de la production, la transformation et l'emballage des produits agricoles et agro-alimentaires, de la fabrication de substances chimiques à usage agricole comme les engrais et autres équipements et matériels industriels indispensables au développement du secteur agricole prennent part à cette édition devant se poursuivre jusqu'au 13 octobre courant.

La manifestation qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à impulser le dynamisme économique national à travers l'encouragement et l'accompagnement des activités créatrices de richesse, constitue un "espace d'échange et de promotion de la production agricole nationale qui a réussi à se positionner sur les marchés étrangers", a indiqué, le commissaire du Salon, Ahmed Haniche. L'exposition mettra en valeur les prouesses nationales réalisées en matière de production



et d'utilisation des substances fertilisantes (engrais biologiques) et de la fabrication d'aliments sans gluten, un procédé favorisant les efforts de préservation de la santé publique, a souligné, M. Haniche qui a insisté également sur les avancées réalisées par les professionnels nationaux s'agissant de la fabrication de matériels agricoles.

Le 3ème Salon international Agrest-Expo qui regroupe des sociétés nationales publiques et privées versées dans le domaine agricole en plus d'une dizaine d'exposants représentant 5 pays dont l'Italie, la France, et la Turquie et des institutions d'accompagnement (banques et assuran-

ces) donnera lieu à des échanges d'expériences et de connaissances avec la possibilité d'établir des coopérations au service du développement économique national, a-t-on souligné, affirmant que plus de 10 ambassadeurs prendront part à la manifestation. Mettant l'accent sur le statut de Constantine considérée comme un pôle national de production de céréales et légumineuses, le commissaire de la manifestation a indiqué que l'objectif aussi est d'encourager les opérateurs nationaux à investir en Algérie, voire à l'étranger pour appuyer les efforts nationaux de développement économique et de la sécurité alimentaire.

Bejaia

Plus de 280 cas d'agression sur les réseaux de distribution de gaz naturel

Par Hocine Smaïli

Les agressions des ouvrages de distribution de gaz naturel sont devenues les moins qu'on puisse dire légion dans la wilaya de Bejaïa. C'est un véritable phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur malgré les multiples actions de sensibilisation menées par notre société auprès des différents intervenants du sol qu'ils soient privés ou publics. «Nous avons enregistré cette année, une évolution de 53 % comparé à la même période de l'année précédente (285 cas en 2024 contre 133 cas à la même période

de l'année 2023)», nous indique-t-on au niveau de la Sonelgaz de Bejaïa, en nous précisant que ces cas d'agression «sont dus au non-respect des couloirs de servitudes par les citoyens et les entreprises de réalisation privées ou publiques». Des agressions qui ont des répercussions négatives sur la qualité et la continuité de service en causant des désagréments pour près de 1800 clients et aussi des retombées sécuritaires sur des biens et des personnes en particulier. Concernant ce dernier aspect, les dangers, parfois mortels, causés par les incendies et les explosions générés par ces

agressions sont importants et à cela s'ajoutent des pertes matérielles. Il y a lieu également de préciser que ces agressions répétitives fragilisent davantage les réseaux de distribution de gaz naturel et affectent la qualité de service. Pour cela, la direction de distribution de Bejaïa appelle à une «concertation en amont avec ses services techniques lors de la réalisation de nouveaux projets outre les travaux de modification et invite toutes les entreprises publiques et privées ainsi que les particuliers « à recourir à la consultation des plans des réseaux de gaz avant d'entamer les travaux».

Salon Agri Tech Expo de Annaba

Un moyen de consolider la coopération agricole entre pays africains

Le deuxième Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (Agri Tech Expo), qui se tient à Annaba du 8 au 10 octobre, est un "moyen supplémentaire" de renforcer la coopération agricole et culturelle entre les pays africains, ont affirmé des ambassadeurs de pays africains en Algérie, présents au Salon. L'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, dont le pays est l'invité d'honneur de cette édition, a déclaré, à l'APS, que de nombreux peuples d'Afrique "font face à des défis majeurs dans le domaine de l'agriculture" et "œuvrent à renforcer leurs relations de coopération pour atteindre la sécurité alimentaire". Il a souligné que le Salon "démontre les grandes capacités technologique et

technique des entreprises algériennes dans divers domaines liés à l'agriculture" et "offre l'opportunité à la Mauritanie d'explorer les possibilités de coopération avec les partenaires algériens spécialisés en la matière", affirmant que le choix de la Mauritanie en tant qu'invité d'honneur du Salon "traduit les relations fortes et historiques entre l'Algérie et la Mauritanie".

Pour sa part, l'ambassadeur du Niger en Algérie, Aminou Malam Manzo, a indiqué que ce Salon lui a permis de constater le "niveau élevé" de développement des entreprises algériennes dans le domaine des équipements agricoles, dont son pays "peut tirer profit pour développer ses activités agricoles". De son côté, l'ambassadeur du Mozambique en Algérie, Antonio

Augusto Eduardo Namburete, a estimé que le Salon a été une occasion de prendre connaissance du "remarquable développement" des entreprises algériennes dans le domaine de la technologie agricole, ajoutant que son pays, qui "cherche à tirer profit de ce développement, offrira l'opportunité aux opérateurs algériens désireux de transférer leurs expériences au Mozambique". Dans ce contexte, l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, a déclaré que ce Salon international constitue une "précieuse opportunité" pour son pays d'élargir les échanges et la coopération avec l'Algérie dans le domaine agricole, notamment les techniques et les technologies adoptées en matière d'irrigation agricole et d'utilisation d'engrais et de pesticides.

Cancer du sein

Campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce à Bouira

Une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce et la lutte contre le cancer du sein a été lancée depuis quelques jours à Sour El Ghouzlane, au sud de Bouira, par l'association locale "El Fedjr" d'aide aux personnes atteintes de cancer, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. La campagne qui se poursuit toujours pour toucher le plus grand nombre de communes, vise à sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes afin de pouvoir lutter efficacement contre cette maladie, a expliqué à l'APS M. Sofiane Laâchachi, président de cette association. Le responsable a fait savoir qu'un programme riche a été concocté à cette occasion, dont une journée d'étude sur le dépistage précoce du cancer, ainsi que des actions de sensibilisation sur le terrain à travers les différentes communes de la wilaya. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités de l'association programmées dans le cadre du mois d'Octobre rose, lancées par la direction de la santé publique (DSP) en collaboration avec plusieurs associations locales pour sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce et régulier des cancers, dont le cancer du sein, a encore expliqué M. Laâchachi. Le responsable a relevé que le cancer du sein enregistre son "plus haut taux à travers le monde, chez les femmes", d'où la nécessité de faire des dépistages et des contrôles réguliers, afin de se prémunir. Le dépistage précoce est un moyen de prévention qui donne l'espoir de guérison à toute personne atteinte", a-t-il souligné. Le premier jour de cette campagne de sensibilisation, qu'a abrité la polyclinique Ayache Koreichi de la ville de Sour El Ghouzlane, a enregistré une forte affluence de femmes en quête de conseils et de soins. Des médecins mobilisés dans le cadre de cette campagne ont pu sensibiliser un grand nombre de femmes sur cette maladie, ainsi que sur les méthodes de prévention et de soin.

Bouira

Un collégien frappe la directrice

Un collégien du collège de l'enseignement moyen du chahid Dermouche Rabah, dans la ville de Lakhdaria, a frappé la directrice de son établissement mercredi 09 octobre. La cheffe d'établissement s'est vue prescrire un arrêt de travail en attendant de traduire l'élève agresseur devant le conseil de discipline. Pour le moment, on ignore si la directrice a déposé plainte. TAIB HOCINE

Ain Defla

Vers l'ouverture d'une Ecole de formation dans les métiers du théâtre

Le Théâtre régional Tayeb-Chérif Mohamed de Khemis Miliana à Ain Defla ouvrira prochainement sa propre Ecole de formation dans les métiers du théâtre, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution culturelle. "Une Ecole de formation dans les différents métiers du théâtre, à l'instar de l'actorat, va ouvrir ses portes "très prochainement" au niveau du Théâtre régional Tayeb-Chérif Mohamed", a indiqué à l'APS, le directeur artistique du théâtre, Sid Ahmed Kara Ahcène. L'Ecole ciblera la catégorie d'âge de 8 à 18 ans pour initier les intéressés aux métiers et fondamentaux du 4e art, a souligné M. Kara Ahcène, en ajoutant que d'autres formations spécialisées seront destinées aux étudiants. Le directeur artistique a déclaré que l'ouverture de cette Ecole contribuera à la redynamisation et à l'animation du Théâtre régional, lequel "ne peut pas se faire sans la formation", a-t-il dit. L'Ecole permettra aussi de former des jeunes qui feront partie à long terme de la pépinière d'acteurs du Théâtre régional, ainsi que la constitution d'un public "avisé" du théâtre dans la wilaya, a-t-il fait savoir. Le même responsable a indiqué que cette initiative offrira aux jeunes "la possibilité d'avoir un métier et de se lancer dans le théâtre".

Office du Tourisme Un mécanisme indispensable à la promotion



Mostaganem est indéniablement une ville touristique qui reçoit pour la seule saison estivale, selon le PAW, plus de 200.000 estivants venant de toutes les régions du pays soit l'équivalent de la population du chef-lieu de la commune. Or, il se trouve que la commune se prive depuis des décennies d'une structure éminemment indispensable qu'est l'office du tourisme. Ce dernier est considérée dans d'autres lieux comme les bases du tourisme réceptif en devenant de fait une «agence marketing» qui permet de comprendre comment une structure pareille permet de développer l'identité locale de la société Mostaganémoise en demeurant très attaché à la valorisation du patrimoine avec une maîtrise de la culture nécessaire pour valoriser l'histoire et les biens patrimoniaux de la wilaya. C'est par le biais de la publicité que l'office trouve le moyen efficace pour attirer les touristes et véhiculer les atouts de sa wilaya pour le tourisme local. La publicité se révèle être un véritable outil de mise en valeur patrimonial. L'Office du tourisme doit faire appel pour sa constitution, à des personnes ayant de nombreux points communs, dont leur dynamisme, leur intérêt pour le tourisme, leurs passions culturelles et une grande capacité d'engagement en faveur de leur wilaya. Ensemble, ils participent à la construction d'une culture de référence. La politique que pourra mener l'office du tourisme à travers l'image de la ville, devenue une cité, héritière de plusieurs dynasties ; son identité puisque via la publicité ira jusqu'à créer une identité méditerranéenne. Les représentations de la ville, désormais divisée en quartiers et sillonnée par des circuits touristiques animés par des guides conférenciers patentés. Les élus (es) doivent susciter la création de leur office du tourisme en affectant un local central pour son exercice et le doter de moyen matériel et financier. Le collectif des associations chargées de la défense du patrimoine avait suggéré la bâtisse l'ex-administration de la Daïra. Ce local entre dans le champ d'application du périmètre de sauvegarde (PPSMVSS) dans la mesure où il sera lancé des travaux d'aménagement idoïne. Il s'y prête pour héberger l'administration de l'office et avoir des espaces pour l'exposition artisanale, des produits locaux, l'exposition des habits traditionnels, une galerie d'art etc....Par voie de conséquence, l'office du tourisme est codifié par une réglementation dont voici ci-dessous ses caractéristiques et ses missions: L'office de tourisme est une association constituée conformément aux dispositions de la loi 06-12 du 12 janvier 2012 relative aux associations, par des personnes physiques ou morales intéressées par la promotion et le développement touristique de leur commune. Il est chargé, notamment, de promouvoir les activités touristiques de la commune, d'assister les touristes en visite dans la commune, d'informer et de renseigner, par des moyens appropriés, les touristes, sur les possibilités de séjours et d'hébergement, d'organiser dans la commune, des visites ou des circuits dans le but de faire connaître les sites et les agréments touristiques de toute nature, de mettre à la disposition du public une documentation susceptible d'aider à l'organisation des séjours et des déplacements, de contribuer à la protection et à la sauvegarde des sites touristiques et des patrimoines historiques et naturels, de participer à l'animation artistique et culturelle locale, d'organiser des échanges avec les offices de tourisme nationaux et étrangers, de contribuer au maintien et à la connaissance des valeurs authentiques des traditions et du folklore.

Med Krelifa

Carnets de souvenirs

Les cascades de l'Oued Ain Sefra

Par Med Krelifa

Après l'inondation de 30 novembre 1917, la troisième du genre, les ingénieurs de l'époque ont réalisé des ouvrages de manière à contenir d'éventuelles crues qui pourraient engendrer à l'avenir des catastrophes similaires. Il y eut donc la réalisation des cascades pour freiner la vitesse des eaux. 05 cascades qui faisaient également fonctions d'oxygénation des eaux polluées afin de se déverser à l'embouchure du port, des eaux moins chargées. Ces cascades, d'une vingtaine de mètres de hauteur chacune, dévalaient avec fougue les chutes par paliers successifs, faisant découvrir merveilleusement les trois ponts comme de véritables fenêtres ouvertes vers le ciel qui offraient d'inoubliables chutes d'émotions. Pour les besoins de la circulation du centre de ville, il fut réalisé en 1963 le terrassement des 3 ponts. Les cascades devenaient ainsi visibles à partir de la rue Bendoula et du pont de l'Alma. Au cœur de cette « savane » humide, la faune issue de la biodiversité vivait également de par cette abondance et de son rôle dans le transport des éléments organiques et minéraux vers la mer. Ces cours d'eau venaient des drains des communes d'Aïn Tédélès, Sayada, Kheir Eddine Merzouka ainsi que les sources abondantes. En amont, des bassins versants correspondants aux différentes berges où activaient des artisans de tissages des roseaux pour le bâtiment, de l'horticulture, les minoteries fonctionnant avec la force du torrent charrié par les différentes cascades. Il en existait 17, la plupart d'entre elles furent envahies par les inondations successives. Il demeure en vestige les stigmates d'une seule minoterie qui se dresse à nous à travers ses pans de murs en ruine pour rappeler cette réminiscence en direction de notre génération et celle à venir. L'oued était notre fierté de par son abondance, on sentait la fraîcheur vivifiante et exubérante. Etonnant ce "château d'eau" de cet oued. Aussi

bien avec ses multiples sources et les pluies abondantes qui arrosaient tout au long de l'année la fonctionnalité des chutes des cinq cascades. Leur beauté réside dans le contraste saisissant entre la puissance des chutes et la quiétude de la faune environnante. Tout se mêlait pour offrir un habitat préservé à une faune et une flore diversifiée. Pour préparer l'assise du projet d'aménagement de l'oued Ain Sefra, il fut entrepris des travaux de dépollution des eaux usées venant des riverains et le captage des sources, ainsi que la réalisation des voiles en béton tout le long des berges. L'embouchure du port ne reçoit plus cette décharge d'eau polluée. Elle est drainée vers l'usine de traitement des eaux usées de la ville. Qu'en est-il aujourd'hui dans la partie non réalisée et laissée pour compte car le projet est arrêté à cause de la crise financière de 2015. Les autorités locales institutionnelles et représentatives doivent manifester à présent le désir de relancer le projet. A présent la crise est derrière nous, il suffira peut-être d'être convaincant avec des arguments urbanistiques et socio-économiques plausibles. L'urgence étant ainsi signalée et appuyée car les Mostaganémois tiennent absolument à la réalisation de ce projet. Le moment me semble opportun de relancer le projet d'achèvement de l'aménagement de l'oued Ain Sefra, si je m'en tiens aux priorités qu'a fixées le Ministre de l'intérieur aux walis lors de la 55e promotion de l'ENA. Ce samedi 28 septembre 2024, dans son discours, il a mis en exergue tout en insistant sur «la nécessité de rattraper les lacunes enregistrées dans le cadre de vie des citoyens...à travers le travail soutenu de tous les services locaux, la prise en charge de tous les points noirs et l'accélération des projets d'aménagements urbains et d'embellissement des villes et des villages...». Pour rappel, ce projet d'aménagement vise non seulement à débarrasser définitivement le cours d'eau de ses odeurs nauséabondes et de sa mauvaise réputation mais

aussi la réalisation de cet espace d'attraction et de loisir dans un environnement apaisé. Il vise également à rétablir la fonction hydraulique de l'oued, prévenir les inondations dommageables et maintenir des débits à son niveau optimal selon un mécanisme prévu pour ramener l'eau de mer pour la faire couler sur son nid. Il sera le centre de gravité qui se fondera avec la requalification du centre de ville si celle-ci est prévue et réalisée commutativement. A présent, Mostaganem ne peut plus supporter une telle vision de pollution sur ces ouvrages qui s'éternise depuis des décennies. L'eau de pluie offerte de temps en temps par parcimonie de par la clémence du Seigneur tout puissant, est rendue par la force des choses polluées tout le long de l'oued. L'oued fut mis en terrasse (fermé) sur 1.5 km de long malgré les contestations de la société civile. Sous ce terrassement, l'oued draine tous les débris émanant du marché de Ain Sefra, provoquant irrémédiablement l'altération des peuplements aquatiques, les riverains qui jettent leurs ordures ménagères à partir de leurs appartements vers l'oued, des peuplements de rongeurs. Avec la sécheresse que la région de Mostaganem subit aujourd'hui, elle entraîne la stagnation des débris et l'envahissement de la flore sauvage visible donne une image hideuse qui nuit à l'environnement touristique et à l'hygiène publique. En outre, un danger potentiel guette ces ouvrages fermés. En cas de pluies diluviennes, si elles arrivent à drainer des amas de toutes sortes, la force du torrent fera subir une déflagration du béton entraînant une catastrophe dommageable sans précédent. Monsieur le Ministre de l'intérieur a rappelé dans son orientation « à poursuivre des efforts proactifs en prévision des éventuels risques liés à l'automne et l'hiver, à prendre toutes les mesures visant à protéger les citoyens et leurs biens. Mais là où le bât blesse, qu'advient-il de nos cinq cascades que nous ne voyons pas sur le plan du projet d'aménagement ?

Poste de Mostaganem

Une histoire à connaître

Par Y. Benguetat

L'histoire de la Poste de Mostaganem est relativement récente. L'édifice de la première Poste qui a été créé se trouvait au rez-de-chaussée de l'immeuble, sur l'esplanade place de la République à côté des escaliers menant à l'avenue Raynal. C'est à partir de l'année 1913 que commença la construction de cette nouvelle Poste qui a été inaugurée en 1915. Elle a été bâtie à côté de la porte de Mascara sur une partie de la caserne au nom du Général du Barail, qui a été à la fois, officier d'affaires arabes, et officier de spahis pendant l'époque coloniale. Et enfin, c'est en 1926 que fut décidée la construction au même endroit, le Nouvel Hôtel des Postes et qui existait jusqu'à ce jour à Mostaganem. Jusqu'en 1842, le service des communications postales avec Oran se faisait par des envoyés extraordinaires. Ce qui veut dire que c'était des agents qui se déplaçaient à cheval à



Oran et remettaient le courrier à son destinataire. Le 28 avril 1842, un arrêté du gouverneur général a établi, à partir du 1er mai 1842, un service régulier de correspondance avec des cavaliers arabes à raison de 1 courrier par semaine entre Oran et Mostaganem. 3 brigadiers et 16 cavaliers assurèrent le service. Chaque courrier avait 1 brigadier et 4 cavaliers. Par la suite, le service a été amélioré, au fur

et à mesure de la création des centres de colonisation. Le service dépendait de l'administration des finances à cette époque depuis la conquête (Colonisation). Ce n'est qu'à partir 1860 que le service fut placé dans les attributions du ministère de l'Algérie. A cette époque, Mostaganem reçut un directeur, et des bureaux de distribution furent installés à Aïn-Tédélès, Mesra (ex-Aboukir), Relizane, Stidia, et Tiaret.

Ligue 1 Mobilis (4ème journée)

L'O Akbou leader, la JS Saoura gagne enfin

L'Olympe Akbou s'est installé en tête du championnat national de Ligue 1 Mobilis à la faveur de sa large victoire glanée sur la pelouse du Paradou AC (1-3), ce vendredi, à l'occasion de la première partie de la 4e journée. Les sorties à domicile du PAC se suivent et se ressemblent. Dominés par la JS Kabylie, lors de la dernière journée, les Académiciens ont déchanté une nouvelle fois lors de la réception de l'Olympe Akbou. Le nouveau promu, qui est en train de montrer de belles choses en ce début de saison, a été le premier à trouver le chemin des filets par l'entremise de Messiad, dès la 11e minute. Les locaux ont répliqué vingt minutes plus tard en égalisant par Ramdaoui (31'), mais les Kabyles ont réussi à reprendre l'avantage juste avant le retour aux vestiaires grâ-

ce à Oukil (45'). En seconde période, les protégés de Mouaz Bouakez ont confirmé leur plein contrôle sur le match en ajoutant une troisième réalisation, à la 69e minute, suite à un penalty transformé par Haroun. Grâce à cette seconde victoire de suite, l'OA compte 9 points et prend, provisoirement, les commandes de la Ligue 1 Mobilis.

Pour sa part, le PAC enchaine avec une deuxième contreperformance de suite, à la maison de surcroît, et rétrograde à la 11e position (4 pts). Du côté de Béchar, l'heure est à la satisfaction. En effet, la JS Saoura tient sa première victoire de la saison, après trois tentatives ratées, en battant l'ES Sétif à l'issue d'une partie à rebondissements, et prolifique en buts, où les Aiglons du Sud ont réussi à survoler l'Aigle Noir sétifien (3-2). À l'ima-

ge d'un combat de boxe, les deux formations se sont échangé les buts, avant que les gars de la Saoura ne porte le coup de grâce à leur vis-à-vis en toute fin de partie. Souibaah (7') a ouvert les hostilités au profit de JSS, avant que Chaabi ne remette les pendules à l'heure à la 38e minute sur penalty. Belmiloud (45'+4) a permis aux Becharois de repasser devant juste avant la pause citron, mais Chaabi, encore lui, s'est chargé une nouvelle fois de niveler le score à la 66e minute. Il a fallu attendre les dernières minutes de cette confrontation pour assister au but du KO, côté JSS, scoré à la 86e minute par Bentaleb. À la faveur de cette victoire, la JSS remonte de la 15e à la 10e place (4 pts), tandis que l'ESS occupe le 6e rang (5 pts).

En battant le Libéria La Guinée-équatoriale passe derrière l'Algérie

L'a Guinée-équatoriale bat le Libéria et monte à la 2e place du Groupe E. L'équipe équatorienne de football s'est imposée, vendredi après midi, face à son homologue libérienne 1-0, en match disputé au stade de Malabo, pour le compte de la 3e journée (Gr. E) qualificative de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025. L'unique but de la partie a été inscrit par Iban Salvador sur penalty (à la 34e). Le Nzalang Nacional, dont il s'agit de la première victoire, se hisse à la 2e place au classement avec 4 unités, loin derrière l'Algérie (9 pts), largement victorieuse, jeudi soir, face au Togo (5-1), au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. Le Togo suit à la 3e place (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche avec 1 point. Lors de la 4e journée prévue lundi, l'Algérie se rendra à Lomé pour défier le Togo, alors que le Libéria recevra la Guinée-équatoriale. Anoter, les 2 matchs débiteront à 17h00 (heure algérienne). Les deux 1ers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

La défaite face au MCA relance la polémique

MCO : Recrutement estival ou arnaque à coup de milliards?

L'e (petit) miracle n'a pas eu lieu. Défait à la régulière par le champion en titre, bien aidé par la pression exercée par ses supporters notamment sur le gardien Rahmani, victime d'un jet de pétard, le Mouloudia d'Oran est revenu bredouille de son déplacement à Alger. La présence du nouvel entraîneur, le Franco-malien Eric Chelle n'a rien changé à la donne en matière de résultat technique. Même le léger mieux constaté lors de la première période, notamment en circulation de balle et sortie par derrière, a laissé place à du grand n'importe quoi en matière de jeu lors des quarante-cinq premières minutes, ce qui a permis au MCA de prendre un avantage décisif à la 65ème minute sur une belle inspiration de Naïdji, qui a profité d'une mauvaise relance de Maâmar pour fusiller un Rahmani dont la responsabilité est également engagée sur ce but. Ceux qui ont assisté à ce classique qui a eu comme théâtre le stade Nelson Mandela de Baraki ont, aussi et surtout, pu confirmer que le recrutement estival de la direction mouloudéenne est un flop gigantesque qui rendra la mission de l'entraîneur malien encore plus difficile qu'elle ne l'est déjà. Engagés à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros, les deux Ivoiriens, le milieu de terrain Gnoleba et l'attaquant Sylva illustrent parfaitement ce mercato en « mode arnaques » dans lequel est engagé le principal décideur du conseil d'administration du MCO, Ahmed Belkacemi ainsi que le faux agent de joueurs qui avait déjà valu au club d'El-Hamri une arnaque similaire l'année dernière et même des amendes salées de la part de la FIFA, en réponse aux faux documents envoyés et la tentative d'usurpation d'identité telle que révélée par cette affaire. Constant journée après journée de championnat qu'ils ont été floués par la direction qui indiquait en fin de saison dernière vouloir monter une dream team pour jouer le titre et décrocher une compétition continentale, les supporters du Mouloudia d'Oran n'ont pas hésité à réclamer du changement au niveau du conseil d'administration, aussi bien sur les réseaux sociaux que lors de différentes interventions sur les chaînes satellitaires, réclamant même l'ouverture d'une enquête par les instances compétentes à même de faire toute la lumière sur le mercato estival et « comprendre » comment des sommes astronomiques, en devise européenne notamment, ont été consommées sans pour autant que l'on constate cela sur le rectangle vert. **Rachid B.**

Année d'activités 2024-2025

Le ministre de la Jeunesse et des Sports préside l'ouverture



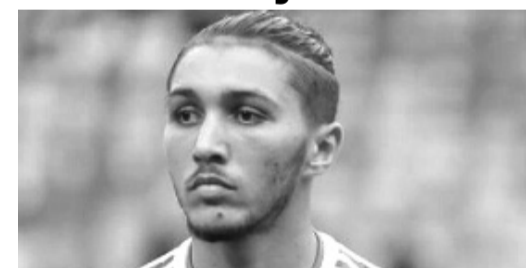
L'e ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture de l'année d'activités 2024-2025, placée sous le thème "Numérisation du secteur: un pari stratégique". Dans une allocution à cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de "s'orienter vers la transformation numérique en exploitant dans les activités destinées aux jeunes" en vue d'"écouter leurs préoccupations et de connaître leurs innovations et leurs créations". Il a

précisé que la numérisation du secteur "est un pari stratégique, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la généralisation de la numérisation dans tous les domaines". Il a également mis l'accent sur l'importance de "généraliser l'utilisation de la numérisation dans tous les centres et établissements scientifiques et sportifs pour découvrir les créations des jeunes", rappelant que le secteur avait déjà lancé plusieurs plateformes numériques pour encourager les jeunes et mettre en avant leurs diverses activités, et pour la gestion des camps d'été afin d'améliorer la qualité des services offerts aux enfants du pays y compris les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger.

Le ministre a estimé que cette rencontre, qui s'est tenue en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité, Fayçal Bentaleb a permis de "débatte des différents programmes liés aux activités annuelles et de les enrichir afin de développer les compétences des jeunes et de réaliser les objectifs de la transformation numérique".

Arrivé en sélection légèrement blessé lundi dernier

Jaouen Hadjam libéré



Vainqueur du Togo (5-1) jeudi dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2025, l'Algérie va poursuivre son rassemblement avec un groupe réduit à 25 joueurs. Dans un communiqué publié ce vendredi soir, la Fédération algérienne de football (FAF) a en effet annoncé avoir libéré le latéral gauche des Young Boys de Berne, Jaouen Hadjam. "Arrivé en sélection légèrement blessé lundi dernier, Jaouen Hadjam, pas encore totalement rétabli, ne sera finalement pas du voyage au Togo ce samedi en prévision de la rencontre prévue face au pays hôte ce lundi au stade de Kégué pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2025. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a décidé ce vendredi de libérer le joueur, qui va rejoindre son club dès demain matin", a expliqué la FAF. Titulaire dans le couloir gauche lors des deux matchs de septembre, l'ancien Nantais avait vu Rayan Aït-Nouri lui succéder jeudi.

La poésie populaire a joué un rôle majeur durant la glorieuse guerre de libération



Les participants à un colloque académique organisé mercredi à Djelfa, ont affirmé que la poésie populaire en Algérie a joué un rôle majeur durant la glorieuse guerre de libération nationale, et constitue un patrimoine culturel par excellence.

"La poésie populaire était un reflet de la situation des Algériens, en illustrant leur passé glorieux", ont estimé des intervenants à ce colloque abrité par le théâtre régional Ahmed-Benbouzid dans le cadre du programme de la 1ère édition fondatrice du Festival national des "Okadhiate" de la poésie populaire, organisé à Djelfa du 7 au 10 octobre courant.

Le Dr. Lakhdar Loucif de l'université Ziane Achour de Djelfa, a assuré dans sa communication intitulée "L'authenticité du rythme dans la poésie populaire algérienne", que cet authentique héritage culturel "a eu son impact sur la Révolution".

Des études universitaires réalisées dans ce sens ont recensé "près de 400 poètes qui ont écrit sur la glorieuse guerre de libération nationale, non pas en tant qu'observateurs mais en tant que partie prenante aux batailles, outre les nombreux moudjahidine qui ont fait des poèmes sur les batailles qu'ils ont livrées, et ce en anonymes, de peur d'être découverts par le colonisateur français", a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter: "nous plaidons pour la poésie populaire algérienne en tant que composante culturelle authentique devant faire l'objet de recherches scientifiques, et toutes les approches critiques et scientifiques de la part des universitaires algériens, car les ouvrages de recherche à ce sujet sont insuffisants".

Il est rejoint par le professeur Abdelhamid Bourayou de l'université d'Alger 2, qui a souligné l'"importance" de ce colloque, au vu, a-t-il dit, "des questions épineuses abordées, concernant la culture algérienne, ainsi que la nature, la continuité et les perspectives de la poésie populaire".

Cet universitaire spécialiste de la littérature populaire a appelé, à l'occasion, "à l'impératif d'accorder davantage d'intérêt à ce genre littéraire requérant un encadrement". Il a noté que la poésie populaire était un genre littéraire notoire durant la révolution, avant de décliner après l'indépendance, au regard de l'intérêt conféré à la langue arabe classique.

"Un fait requérant de notre part d'œuvrer à la mise en lumière d'un patrimoine culturel authentique et ancré dans la société", a-t-il estimé.

A son tour, le poète Kamel Cherchar, originaire d'Alger, a soutenu que la poésie populaire "est l'âme de la société et transmet un message dans un langage simple, tout en représentant un document historique et une référence pour les écrits des historiens, ce qui en fait une source de fierté pour les poètes algériens aux vers éternels".

Le programme de ce Festival national se poursuit avec l'organisation de nombre d'activités culturelles, avec notamment la tenue, depuis hier mardi, de spectacles de fantasia et de déclamations poétiques dans la wilaya déléguée de Messaâd, avant la clôture de la manifestation demain jeudi, dans la commune d'El Birine.

13e Festival international de théâtre

Ouverture solennelle et en couleurs à Béjaia

La 13ème édition du festival international du théâtre de Béjaia s'est ouverte jeudi soir au théâtre "Abdelmalek Bouguermouh" dans une ambiance à la fois festive, solennelle, et colorée, en présence d'un public rarement réuni à l'occasion et d'une foule de professionnels du 4ème art, venus autant de l'étranger que des différentes structures culturelles nationales.

Le clap de début a été donné d'abord à l'extérieur du théâtre avec une démonstration et une animation de rue, à la fois déambulatoire et statique au cours de laquelle, échassiers, jongleurs et danseurs ont rivalisé d'ardeurs pour captiver et mettre de l'énergie aux alentours. Auréolés de costumes et de maquillages multicolores les artistes ont offert un spectacle vivant et animé, soutenu par une fanfare aussi entraînante que tonique.

A l'intérieur, une fois les portes ouvertes, "la tension" s'est maintenue, en faisant place, aux discours et aux mots de bienvenue, notamment ceux prononcés par Slimane Benaïssa, commissaire du festival et Missoum Laroussi, représentant de la ministre de

la culture et des arts, puis au chant et à la musique. Une chorale féminine et la jeune chanteuse Tin-Hinane, s'y sont chargées pour décliner une flopée d'airs populaires, puisés de la quintessence du répertoire musical national dont des titres de Djamel Allam, idir, Maatoub, Cherif Kheddoum et Hadj el Anka qui ont eu pour effet de fouetter le public et de surchauffer la salle. "El Hamdou Lillahi ma bqa l'istiimar fi bladna", de El Hadj El Anka et "Ledzair inchallah ats'houdh" de Cherif Kheddoum ont suscité une intense émotion et d'infinis youyous, donnant l'occasion aux organisateurs de rebondir sur les questions du Sahara occidental et de la Palestine et évoquer les affres que leurs peuples subissent.

Un vibrant hommage public leur a été ainsi rendu. Des femmes arborant le drapeau palestinien sur l'épaule sont montées au créneau en allant au-devant de la scène, pour dénoncer la sauvagerie sioniste et signifier leur soutien, en répétant à tue-tête de longues minutes durant "T-a-y-a Falastine" (vive la Palestine).

Des moments émouvants, accentués par ailleurs par la pré-

sentation de la pièce du théâtre national palestinien, "La ghoubar alayha" (l'évidence ou sans aucun doute), mise en scène par la dramaturge Mohamed Bacha, et qui cristallise non seulement toute la résistance du peuple face à l'occupant sioniste mais qui rend compte aussi le rêve profondément caressé du "retour aux foyers" (El aouda ila ediyar).

La pièce en fait est une adaptation d'"Antigone" de Jean Anouilh mais complètement recomposé de sorte à fondre totalement dans le contexte Palestinien et le cadre de vie des Palestiniens, confrontés à la violence de l'occupation et à l'exil.

L'intrigue met en lumière deux prisonniers, partageant en territoire occupé la même cellule et qui durant leur incarcération y trouvent le temps et matière à échanger et débattre, parfois jusqu'à la confrontation, sur leur situation et leurs rêves personnels mais aussi sur la complexité de la vie Palestinienne et de l'histoire collective de leur peuple, notamment sa lutte pour préserver sa culture et sa dignité et surtout la résilience à éprouver pour libérer le pays de l'oppression.

L'Algérie invité d'honneur

La ministre de la Culture participe à Amman à l'ouverture de la 23e édition du salon international du livre

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a participé, jeudi soir au Centre jordanien des expositions (Amman) à l'ouverture de la 23e édition du Salon international du livre en compagnie de son homologue jordanien, Moustafa Erawahda, a indiqué un communiqué du ministère, rappelant que l'Algérie y participe en tant qu'invité d'honneur.

Dans son allocution à l'ouverture du salon placé sous le slogan "Al Qods capitale de la Palestine", Mme Mouloudji s'est félicitée des relations algéro-jordanaises, affirmant qu'"il est tout à fait naturel que la Jordanie affiche une telle hospitalité et estime à l'égard des pays arabes frères, notamment l'Algérie, reconnaissante à jamais envers le royaume de Jordanie, roi et peuple, pour son élan de solidarité pendant la Glorieuse révolution".

La ministre a mis en avant "les relations unissant l'Algérie et la Jordanie qui se sont approfondies depuis des décennies grâce à la coordination bilatérale et aux visites officielles de haut niveau en sus de nombreux accord et mémorandum d'entente signés par les deux pays".

Cette rencontre est "une opportunité pour démontrer aux frères



jordanais, ainsi qu'à tous les peuples arabes frères, que l'Algérie demeure fidèle au militantisme garantissant aux frères leur place privilégiée, et c'est le rôle que nous jouons toujours pour l'unification des rangs arabes face aux nouveaux conflits et aux nouvelles crises", a estimé la ministre, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'était engagé en faveur de "l'unité arabe, notamment en cette conjoncture difficile que connaît notre nation à cause de l'agression barbare contre la Palestine, pays frère, et contre nos frères dans la bande de Ghaza et au Liban". Accompagnée du ministre jordanien de la Culture et des délégations officielles, la ministre de la

Culture et des Arts, s'est rendu au stand de l'Algérie, et à ceux du ministère jordanien de la Culture et de la grande municipalité d'Amman.

L'Algérie, invitée d'honneur de la 23e édition du Salon international du livre d'Amman, participe avec un programme culturel distinctif qui reflète la richesse de la culture algérienne, outre, la présence de la délégation officielle du ministère de la Culture et des Arts et des établissements sous tutelle, et la participation d'un nombre d'écrivains algériens.

La 23e édition du Salon, qui se tiendra jusqu'au 19 octobre en cours, connaît la participation de 400 maisons d'éditions jordanaises, arabes et internationales.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

05h00 TFou	09h30 Le jour du Seigneur
09h05 Automoto	10h55 Parole inattendue
10h00 Téléfoot	11h01 Tout le monde veut prendre sa place
10h50 Les douze coups de midi	12h00 Journal
11h50 Petits plats en équilibre	12h20 13h15, le dimanche...
11h55 Météo	13h13 C'est bon à savoir
12h00 JT 13h	13h15 13h15, le dimanche...
12h40 Grands reportages	14h10 Affaires sensibles
13h50 Reportages découverte	15h05 Un dimanche à la campagne
15h10 Les Docs du week-end	17h05 Les enfants de la télé
16h20 Sept à huit Life	18h15 Les Enfants de la télé, la suite
17h20 Sept à huit	19h00 Journal 2
18h50 Petits plats en équilibre	19h30 20h30, le dimanche
18h55 Météo	19h55 Journal
19h00 JT 20h	20h00 Les Etoiles du sport et de la santé
19h45 TF1, rendez-vous sport	20h05 Oh ! Biz'Art
19h50 Le goût du détail	20h10 Kompromat
20h00 Météo	22h15 Beau geste
20h10 Joker	00h40 Les enfants de la télé
22h20 Esprits criminels	01h45 Les Enfants de la télé, la suite
23h30 Star Academy	
00h00 Programmes de la nuit	

CANAL+

3

09h28 Cocorico	09h15 Expression directe
10h58 La boîte à questions	09h20 Nous, les Européens
11h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma	09h55 Outremer.l'info
11h45 Viendez au Groland	10h10 Dimanche en politique dans votre région
12h06 Viendez au Groland	11h30 ICI 12/13
12h29 Loups garous	11h55 Dans votre région
13h08 Loups garous	12h30 Vivement dimanche
13h53 Plateau sport	14h40 En bonne compagnie
13h58 Golf : Open de France	15h40 La p'tite librairie
16h32 Argylle	15h45 Le jeu des 1000 euros
18h48 Coach Hakim	16h25 Slam
18h50 Coach Hakim	17h05 Questions pour un champion
18h54 Grand Prix	17h55 Zap actu
19h25 Canal Rugby Club	18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
20h02 Avant-match Top 14	18h45 Journal
20h05 Lyon / Stade Français Paris	19h00 Météo régionale
22h02 Canal Rugby Club le débrief	19h05 Stade 2
22h23 Saturday Night Live	20h05 Brokenwood
23h01 Loups garous	21h40 Brokenwood
23h46 Spanish Connection	23h15 Le Sicilien aux arènes de Nîmes
01h24 How to Have Sex	01h20 Voix de stars
02h53 A trois	
03h14 Brive / Biarritz	

M6

arte

05h55 Scènes de ménages	07h55 Métrococosmos
06h30 M6 Boutique	08h25 Twist
09h25 Turbo	08h55 Les derniers maîtres artisans de Venise
09h50 Turbo	09h40 Cuisines des terroirs
10h20 Turbo	10h10 La France sauvage
11h30 Sport 6	10h55 Versailles : Le palais retrouvé du Roi-Soleil
11h45 Le 12.45	12h30 Coco avant Chanel
12h25 Scènes de ménages	14h20 Coco Chanel : Une vie de légende
12h55 Maison à vendre	15h50 Les mythes vikings
14h20 Recherche appartement ou maison	16h15 Les mythes vikings
16h20 66 minutes	16h55 Christian Thielemann à l'Opéra Unter den Linden de Berlin
17h40 66 minutes : grand format	18h30 Karambolage
18h40 Météo	18h45 Arte journal
18h45 Le 19.45	19h05 Denzel Washington, un modèle américain
19h10 Sport 6	20h00 K-19, le piège des profondeurs
19h25 E=M6	22h10 Kathryn Bigelow : Hollywood sous adrénaline
20h10 Capital	23h15 Court-circuit
22h15 Enquête exclusive	00h35 La forêt de mademoiselle Tang
23h35 Les trésors de Pékin express	
00h30 Les trésors de Pékin express	
01h20 Les trésors de Pékin express	
01h55 Les trésors de Pékin express	



TF1

20h10

JOKER



Arthur Fleck vit seul avec sa mère malade dans une cité sordide de Gotham City. Atteint d'une maladie neurologique qui provoque des crises de rire, il peine à distinguer la réalité de ses fantasmes. Il rêve de devenir humoriste et de triompher à la télévision dans le show d'un présentateur populaire, le grand Murray Franklin, qu'il regarde tous les soirs. En attendant, il fait le clown dans des hospices pour enfants ou dans la rue, en homme-sandwich assez remuant. Après s'être fait tabasser dans une ruelle par une bande de voyous qui lui avaient arraché son panneau publicitaire...

2

20h10

KOMPROMAT



L'évasion spectaculaire d'un diplomate français de Sibérie. Victime d'une machination orchestrée par le FSB, l'intellectuel va devoir se transformer en homme d'action pour échapper à son destin.
Acteur: Gilles Lellouche (Mathieu Roussel), Joanna Kulig (Svetlana), Louis-Do de Lencquesaing (l'ambassadeur de France), Michael Gor (Rostov), Aleksey Gorbunov (Borodin), Voir plus
Realisateur: Jérôme Salle
Scénariste: Jérôme Salle, Caryl Férey
Musique: Guillaume Roussel

arte

20h11

K-19, LE PIÈGE DES PROFONDEURS



En juin 1961, en pleine Guerre froide, dans les eaux de l'Atlantique nord, Alexei Vostrikov, le capitaine du premier sous-marin nucléaire de l'arsenal soviétique, le K-19, découvre que le système de refroidissement du réacteur principal est défaillant. Coupés du monde extérieur et du reste de la flotte russe à cause d'une panne d'antenne, le capitaine Vostrikov et son second Mikhail Polenin doivent surmonter leurs différends pour faire face à la crise et éviter un accident nucléaire.
Realisateur: Kathryn Bigelow
Scénariste: Christopher Kyle
Musique: Klaus Badelt



ORAN
32 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h08
06h29
61%
13 km/h

Alger	☀️	32-19
Constantine	☁️	33-15
Annaba	☁️	32-19
Ouargla	☀️	36-22
Mostaganem	☀️	31-20
Béchar	☀️	34-20

Liban

L'éducation interrompue pour 1,5 million d'enfants

La moitié des écoles publiques du Liban ont été transformées en abris pour les personnes déplacées de force par l'agression sioniste en cours, perturbant l'éducation de 1,5 million d'enfants. S'appuyant sur les données du ministère libanais de l'Éducation, l'ONG Save the Children a rapporté que « les frappes aériennes (de l'armée sioniste) ont forcé environ 40 % des 1,5 million d'élèves du Liban à quitter leur domicile et ont reporté le début de l'année scolaire dans les écoles publiques du 14 octobre au 4 novembre ». Aussi, « au moins 500 écoles publiques, soit environ la moitié des écoles publiques du Liban, sont désormais utilisées comme abris collectifs, suite à l'escalade sioniste du 23 septembre qui a entraîné le déplacement de plus de 1,2 million de personnes, soit environ un cinquième de la population ». Save the Children a déclaré que les enfants au Liban ont été frappés par de multiples crises complexes pendant des décennies, sans pouvoir s'en remettre complètement, notamment la pandémie de COVID-19, l'instabilité politique, l'explosion du port de Beyrouth, les ralentissements économiques et la grève des enseignants en 2023. Erin Wall, conseillère technique en éducation chez Save the Children Liban, a indiqué que « l'éducation en temps de conflit joue un rôle crucial pour offrir aux enfants un sentiment de normalité et de routine, mais les écoles sont à nouveau fermées et la plupart des activités d'éducation non formelle ont été interrompues au cours des deux dernières semaines ». Cela, de son avis, « ne fait qu'ajouter à la détresse des enfants, car ils n'ont plus accès au réconfort de leurs amis et de leurs enseignants, à la structure d'espaces d'apprentissage sûrs et aux services de soutien habituels qu'ils peuvent trouver dans les écoles ».

Tunisie

L'instance électorale confirme la victoire du candidat Kais Saïed

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, a annoncé, vendredi soir, les résultats définitifs de l'élection présidentielle en Tunisie, confirmant ainsi la large victoire du candidat Kais Saïed dès le premier tour avec 90,69 % des voix. Lors d'une conférence de presse, Bouasker a déclaré que le candidat Kais Saïed (66 ans) a obtenu 2 438 954 voix, tandis que le candidat Ayachi Zammel a récolté 197 551 voix (soit 7,35 %) et le candidat Zouheir Maghzaoui a obtenu 52 903 voix (soit 1,97 %). Selon Bouasker, le nombre total de votants en Tunisie et à l'étranger s'élève à 2 808 548 sur un total de 9 753 217 électeurs inscrits dans le registre électoral. Bouasker a ajouté qu'aucun recours n'a été intenté auprès de la Cour d'appel de Tunis par les candidats définitivement retenus. A l'expiration du délai de recours, le conseil de l'ISIE a validé « la victoire définitive du candidat Kais Saïed à ce scrutin présidentiel après avoir obtenu la majorité absolue des voix des électeurs. » L'élection présidentielle de 2024 s'est tenue en Tunisie dimanche dernier (6 octobre), tandis que les Tunisiens de l'étranger ont voté les 4, 5 et 6 du même mois dans 59 pays. Le taux de participation au scrutin s'est établi à 28,8 %.

Mpox

15 pays africains touchés par de divers variants

Un total de 15 pays africains ont été touchés par l'épidémie de Mpox depuis 2024, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre de divers variants qui ajoutent des "niveaux de complexité", un diagnostic tardif et un accès limité au traitement dans plusieurs pays les plus touchés. Selon un dernier rapport de l'OMS sur le Mpox dans la région africaine, un total de 15 pays ont été touchés par la maladie et ont une transmission active, définie comme les cas signalés au cours des six dernières semaines. Au total, 37.325 cas suspects, dont 996 décès et 6.602 cas confirmés, ont été signalés depuis le début de l'année 2024 dans la région, a indiqué l'OMS, notant qu'un nombre important de cas suspects n'ont pas encore été testés et "ne sont donc jamais confirmés" en raison d'une capacité de diagnostic limitée. Le Ghana a rapporté son premier cas le 1er octobre. Le patient, un garçon, est en isolement avec la recherche des contacts en cours, tandis que le séquençage est toujours en cours pour déterminer le clade. Le Ghana avait précédemment identifié et signalé 120 cas de Mpox en 2022 et huit cas en 2023, a indiqué l'OMS. Cependant, l'OMS n'a pas inclus la Zambie, qui a annoncé jeudi avoir confirmé le premier cas de Mpox enregistré dans le pays. Selon les autorités zambiennes, le patient a signalé des symptômes de douleurs musculaires, de fatigue et de maux de gorge, ses échantillons de sang ayant été testés positifs au Mpox et se trouve dans un hôpital local. La RDC, qui a signalé 30.766 cas suspects, soit environ 82,4% des cas signalés dans la région, est confrontée à un taux de mortalité plus élevé en raison d'un diagnostic tardif et d'un accès difficile au traitement dans plusieurs zones de santé. Seuls 39% des cas suspects auront été testés en 2024, alors que le taux de positivité parmi



les cas testés est d'environ 55%. La région est également aux prises avec plusieurs clades du virus, ce qui complique encore davantage les efforts de réponse, a noté l'OMS. L'OMS a souligné la nécessité urgente de renforcer les capacités des laboratoires, de renforcer les systèmes de surveillance et d'améliorer la coordination transfrontalière, appelant les Etats membres à se concentrer sur la détection précoce, à mettre en œuvre des campagnes de vaccination ciblées et à intensifier les interventions de santé publique, en particulier dans les zones connaissant une augmentation du nombre de

cas. L'OMS a déclaré à la mi-août que le Mpox, anciennement appelé variole du singe, constituait une urgence de santé publique de portée internationale, tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale. La déclaration de l'OMS intervient après que le CDC Afrique a estimé que l'épidémie de Mpox en cours constituait une urgence de santé publique pour le continent. Selon l'agence de santé de l'Union africaine, le nombre de nouveaux cas de Mpox signalés en 2024 représente une augmentation de 160% par rapport à la même période en 2023.

Lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination

Des politiciens basques réitèrent leur soutien

Des politiciens basques ont réitéré samedi à Bilbao en Espagne leur soutien inconditionnel à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination, mettant l'accent sur les relations historiques qui lient cette communauté autonome au Sahara occidental. "L'engagement du peuple basque envers le peuple sahraoui date de nombreuses années et se concentre sur les droits de l'Homme", a indiqué dans une déclaration à l'APS la ministre du Bien-être, de la Jeunesse et du Défi démographique du gouvernement basque Nerea Melgosa, en marge des travaux de la 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental. Faisant savoir que les similitudes entre les peuples sahraoui et basque ont été abordées à maintes reprises, la ministre a insisté sur le rôle important

des jeunes et de la femme sahraouis dans la résistance au Sahara occidental. "Nous pensons que dans la lutte des femmes pour un monde meilleur, les Sahraouies constituent un modèle (et) les jeunes jouent également un rôle essentiel", a-t-elle déclaré, relevant qu'il est important de donner de l'espoir et d'élaborer des politiques qui aident les jeunes à voir cet espoir dans les Camps de réfugiés, afin qu'ils ne perdent pas l'esprit de résistance. Par ailleurs, la ministre basque a rappelé que les relations entre les peuples basque et sahraoui remontent à de nombreuses années et reposent sur un engagement commun en faveur de l'identité populaire. De son côté, la présidente du Conseil de la jeunesse du Pays basque, Iratxe Uriarte, a expliqué que la position de cette région autonome envers le peuple sahraoui "est ferme et clai-

re. Nous sommes contre toute violation des droits de l'Homme". "En tant que peuple, nous avons vécu les souffrances de la dictature et recherchons la paix, la justice et les droits de l'Homme", a-t-elle également souligné. D'autre part, Iratxe Uriarte a indiqué que le Conseil de la jeunesse du Pays basque s'est rendu dans les Camps de réfugiés sahraouis afin de créer des opportunités de coopération avec la jeunesse sahraouie. La représentante du parti Euskal Herria Bildu, Edurne Benito a, quant à elle, qualifié les relations qui lient sa formation politique au peuple sahraoui d'"excellentes". "Pour cette raison, notre présence (à ce forum) est nécessaire et très importante afin d'établir des relations avec la jeunesse sahraouie et créer des ponts de communication avec son homologue basque", a-t-elle dit.